

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024





sommaire



4 ÉDITO DU PRÉSIDENT

6 LE MOUVEMENT SOLIHA

8 L'ACTION DU MOUVEMENT SOLIHA EN 2024

10 CHIFFRES CLÉS

12 PANORAMA

20 PROJET ASSOCIATIF DU MOUVEMENT SOLIHA

22 APPORTER DES SOLUTIONS HABITAT SOCIALES ET INNOVANTES

23 INNOVER AVEC LE SOLIHA LAB

24 RÉNOVER L'HABITAT PRIVÉ

26 RÉNOVER LES COPROPRIÉTÉS

28 CONDUIRE DES PROJETS DE TERRITOIRE & LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE, DÉGRADÉ ET NON-DÉCENT

30 ACCOMPAGNER LA PERTE D'AUTONOMIE ET LE HANDICAP

32 PRODUIRE DU LOGEMENT D'INSERTION

34 GÉRER DES LOGEMENTS À VOCATION SOCIALE

36 ACCOMPAGNER VERS ET DANS LE LOGEMENT

38 SOUTENIR LE RÉSEAU

39 LANCEMENT DU FONDS DE DOTATION SOLIHA : POUR UN HABITAT PLUS JUSTE, INCLUSIF ET SOLIDAIRE

40 ACCOMPAGNER LE RÉSEAU

42 SOUTENIR LA DIGITALISATION DU RÉSEAU

43 APPUYER JURIDIQUEMENT LE RÉSEAU & GARANTIR LA QUALITÉ DE SERVICE

45 FORMER LE RÉSEAU

47 POURSUIVRE LES NÉGOCIATIONS DE LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE « HABITAT ET LOGEMENT ACCOMPAGNÉS »

48 STRUCTURER, RENFORCER ET DIVERSIFIER L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

50 AGIR ENSEMBLE

53 ANNEXES

54 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION FÉDÉRAL

55 ORGANIGRAMME FÉDÉRAL

56 COMPOSITION DE L'ÉQUIPE FÉDÉRALE

58 ANNUAIRE DU MOUVEMENT

édito

2024 aura été une année charnière pour notre Fédération, marquée à la fois par une instabilité politique, des incertitudes sociales et des transformations majeures dans les politiques publiques de l'habitat. Dans ce contexte fragilisant pour les plus vulnérables, le rôle d'un réseau comme le nôtre est essentiel.

Face à la montée des inégalités, à la précarité énergétique, au vieillissement de la population ou à la difficulté d'accès à un logement digne, SOLIHA a su faire la preuve de sa capacité d'action, d'adaptation et d'unité. Notre force réside dans ce collectif engagé, enraciné dans les territoires, qui agit chaque jour pour que le droit au logement ne soit pas un idéal lointain mais une réalité concrète.

En 2024, nous avons franchi une étape importante avec l'élaboration de notre premier Projet associatif, fruit d'une large concertation à l'échelle du Mouvement. Ce projet est bien plus qu'un texte de référence : il est une boussole, un cap partagé qui réaffirme nos valeurs – solidarité, humanisme, engagement social et environnemental – et fixe les contours d'une ambition commune. La journée du Mouvement SOLIHA, du 17 octobre 2024, restera en ce sens un temps de cohésion des équipes autour du nouveau projet fédéral.

Dans une époque où les repères se brouillent, où les politiques publiques s'ajustent dans l'urgence, où les plus fragiles peinent à faire entendre leur voix, notre responsabilité associative est d'autant plus grande. Plus que jamais, il nous faut affirmer notre rôle d'acteur du lien social, de l'innovation solidaire et de la transformation des territoires.

C'est avec cette détermination que nous avons conduit notre action en 2024, et c'est avec cette même énergie que nous abordons les défis à venir. Ensemble, forts de notre réseau, de nos valeurs et de notre projet commun, nous continuerons à œuvrer pour une société plus juste, plus inclusive et plus solidaire.



Alain Régnier
Président de la
Fédération SOLIHA



LE MOUVEMENT SOLIHA, SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Inscrit dans l'économie sociale et solidaire, SOLIHA :

- favorise **l'accès et le maintien dans l'habitat** des **personnes défavorisées, fragiles et vulnérables** ;
- agit **auprès des collectivités, et avec le soutien des institutions**, pour apporter **des réponses habitat adaptées aux besoins des populations et aux spécificités des territoires**.

Les associations SOLIHA sont agréées « Services sociaux d'intérêt général » par l'État pour leurs activités en faveur des personnes défavorisées. Ces agréments permettent de bénéficier d'aides publiques et de contractualiser avec les décideurs publics.

SOLIHA est le **1^{er} réseau associatif a avoir engagé une démarche qualité des services** au travers de la certification Qualicert-SGS.



SOLIHA déploie ses métiers sur l'ensemble du territoire national

RÉHABILITATION

- LA RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE AU SERVICE DES PARTICULIERS ET DES COPROPRIÉTAIRES
- LA CONDUITE DE PROJETS DE TERRITOIRE

LOGEMENT D'ABORD

- LA PRODUCTION D'HABITAT D'INSERTION
- L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES
- LA GESTION LOCATIVE SOCIALE



123

STRUCTURES PRÉSENTES EN
MÉTROPOLE ET EN OUTRE-MER



3 525

SALARIÉS



1 900

ADMINISTRATEURS
BÉNÉVOLES

FÉDÉRATION
SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

1 Fédération nationale

UNION TERRITORIALE
SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
TERRITOIRE

10 Unions territoriales

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

74 généralistes
+ 30 antennes locales

123
ORGANISMES



10 structures
associées

SOLIHA AGENCE
IMMOBILIÈRE
SOCIALE
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

17 Agences
immobilières sociales
+ 6 antennes locales

SOLIHA BÂTISSEUR
DE LOGEMENT
D'INSERTION
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

11 Bâtitseurs de
logements l'insertion



L'ACTION DU MOUVEMENT SOLIHA EN 2024

Chiffres clés

Panorama

Projet associatif du Mouvement SOLIHA

En 2024, SOLIHA a accompagné 286 350 ménages

Améliorer l'habitat et le cadre de vie en accompagnant 146 850 ménages

Accompagner les ménages pour leur permettre de **vivre dans un logement digne, adapté et économe en énergie.**

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

120 450

ménages accompagnés
dans leur projet de réhabilitation

- 30 900
ménages en logement individuel
- 82 200
ménages en copropriété
- 7 350
ménages en sortie
d'habitat indigne



ADAPTATION

26 400

ménages seniors et personnes en
situation de handicap accompagnés
dans l'adaptation de leur logement



et **61 300**

ménages sensibilisés
aux éco-gestes et
à l'adaptation de
leur logement

Redynamiser les territoires

Accompagner les collectivités locales dans la **définition de leur stratégie** et la mise en place de **programmes de rénovation de l'habitat.**



1 150

contrats avec les collectivités
locales et partenaires
dont 480 programmes Anah



Favoriser l'accès et le maintien dans l'habitat en mobilisant le parc privé à des fins sociales

Mobiliser le parc privé, mettre à disposition le parc social de SOLIHA et produire de nouveaux logements **pour permettre à tous d'accéder à un logement abordable et économe en énergie.**

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



49 000

ménages accompagnés pour leur permettre d'accéder à un logement, d'y rester et de favoriser leur insertion.

GESTION LOCATIVE SOCIALE



39 000

logements sociaux et places en structures collectives

- **25 200** logements en intermédiation locative
- **9 800** logements en propriété
- **4 000** places en structures collectives*

*35 pensions de famille | 35 résidences sociales
19 structures d'hébergement | 17 hôtels sociaux
4 structures asile et réfugiés



PARC TRÈS SOCIAL



320

logements produits en maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI)

PANORAMA 2024

janvier



SOLIHA dans Le téléphone sonne de France Inter

Aurélien Déjean, Chargé de mission transition énergétique à la Fédération SOLIHA était au côté de Valérie Mancret-Taylor, Directrice générale de l'Anah pour répondre aux auditeurs du Téléphone sonne sur la nouvelle version de MaPrimeRénov'.



Écouter l'émission

février



Conseil national de l'habitat (CNH) :

La Fédération SOLIHA a coordonné une réflexion sur la structuration et la fiabilisation de la filière « DPE / Audits énergétiques » pour le compte du Conseil National de l'Habitat (CNH).



LIRE LES PROPOSITIONS
DE SOLIHA



Alain Régnier élu président de la Fédération SOLIHA

à l'unanimité par les 36 membres du Conseil d'administration. Il succède ainsi à Hélène Pélissard. Haut fonctionnaire, très investi dans les politiques du logement depuis 30 ans, Alain Régnier assurait la présidence déléguée de la Fédération SOLIHA depuis 2022.

mars



Juliette Laganier, Directrice générale de la Fédération SOLIHA intègre le conseil d'administration de l'Anah au sein du collège des personnalités qualifiées.



Participation de SOLIHA au Salon des seniors qui s'est tenu du 13 au 16 mars à Paris. SOLIHA Grand Paris y avait un stand et Cécile Guérin-Delaunay, responsable du pôle réhabilitation à la Fédération est intervenue lors d'une table ronde sur 'MaPrimeAdapt', organisée par le CAH (Club de l'Amélioration de l'Habitat).



**LIRE
LES ACTES DE LA RENCONTRE**

2e édition de la Rencontre nationale SOLIHA sur le Travail social.

Elle s'est tenue le 19 mars au Palais de la Femme à Paris. La journée a été rythmée par 4 ateliers, auxquels ont assisté 130 personnes, dont une bonne part de travailleurs sociaux du Mouvement, venus de toute la France.

avril

Les équipes de SOLIHA Normandie Seine ont accueilli Guillaume Kasbarian, Ministre délégué chargé du logement, à l'occasion de l'inauguration du dispositif mobile de "Maison de la rénovation" de l'Anah. L'association a pu présenter trois de ses dispositifs: le Truck SOLIHA, le jeu "Mon logement et moi" et le kit de sensibilisation aux effets du vieillissement.



mai



4e Semaine nationale des pensions de famille

Publication de la Gazette des pensions de famille SOLIHA. Une initiative de la Fédération SOLIHA pour mettre en lumière les pensions de famille et résidences-accueil du Mouvement. Nos 35 structures permettent à près de 700 habitants de « vivre chez soi mais pas tout seul »



LIRE
LA GAZETTE



Guide technique IML et webinaire

La Fédération SOLIHA, la Fapil, la Fédération des acteurs de la solidarité, la DIHAL (Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement) et Habitat et Humanisme publient un guide pratique dédié à l'Intermédiation locative (IML) financée par l'État.



LIRE LES PROPOSITIONS
DE SOLIHA

juin

Journée Think Cities sur L'innovation au service des transitions urbaines organisée par News Tank Cities

Intervention de Juliette Laganier, directrice générale de la Fédération SOLIHA lors de cette journée. L'occasion de rappeler l'importance de l'accompagnement technique, financier et social des ménages modestes et très modestes, afin que ces derniers bénéficient également de cette politique ambitieuse.



REGARDER
L'INTERVIEW

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION SOLIHA Solidaires pour l'habitat

Vendredi 21 juin 2024

Assemblée générale de la Fédération SOLIHA

"Avec les associations SOLIHA présentes lors de l'Assemblée Générale, nous avons convenu de tenir le cap et de défendre nos valeurs. Si nos statuts nous imposent une neutralité, SOLIHA est un acteur majeur de la société civile. Dans ce cadre il nous appartient de défendre et promouvoir une société ouverte, juste et solidaire." Déclaration d'Alain Régnier, Président de la Fédération SOLIHA, à l'issue de l'Assemblée Générale.

juillet

Leroy Merlin et la Fédération SOLIHA signent une convention de partenariat

Ils s'allient pour aider les plus vulnérables à adapter leur habitat aux défis écologiques et à la perte d'autonomie.



Dans un contexte politique incertain, et pour répondre à l'enjeu majeur qu'est le logement, SOLIHA a formulé 20 propositions pour permettre à chacun de disposer d'un logement abordable, économe en énergie et adapté.

CONSULTER
LES 20 PROPOSITIONS DE SOLIHA



août

SOLIHA dans les médias sur France 3 Centre-Val de Loire

La Ville de Tours expérimente la reprise de bail pour les locataires en difficulté, un moyen pour éviter les expulsions. Une expérimentation inédite en partenariat avec la Ficosil (structure associée du Mouvement SOLIHA) pour maintenir les locataires dans leurs logements et ainsi lutter contre le sans-abrisme.



LIRE
L'ARTICLE

septembre



Journée Territoriale des Acteurs du logement d'insertion

Au programme : des échanges sur la fluidité de l'hébergement au logement accompagné puis sur l'accès direct au parc social public et privé des personnes accompagnées dans nos structures. Sandra Jacquart, Responsable Action Sociale chez SOLIHA Métropole Nord a pris la parole lors de la table ronde « L'accès direct au parc social public et privé ».



Participation de SOLIHA au 84^e Congrès HLM

Du 24 au 26 septembre, à Montpellier, sur le thème « Les Hlm, l'innovation en mouvement », SOLIHA était présent au congrès aux côtés des Acteurs du logement d'insertion. La Fédération disposait d'un stand sur la Place des Associations et des salariés du Mouvement SOLIHA sont intervenus dans 4 conférences majeures.



Conférence : Accompagnateurs Renov' - Mettre en place le Carnet d'Information du Logement ?

La Fédération SOLIHA est intervenu à cet événement co-organisé avec Le Grand Circuit et Le Groupe Qualitel. Les objectifs étaient de comprendre le rôle des Accompagnateurs Renov', s'informer sur le Carnet d'Information du Logement (CIL), connaître les obligations en rénovation, accéder aux retours d'expérience et échanger avec les experts.

octobre



Semaine Bleue

La Semaine Bleue était de retour du 30 septembre au 6 octobre. De nombreuses associations SOLIHA se sont engagées dans cette semaine de mobilisation en participant ou en organisant des ateliers, des forums, des salons ou encore des conférences.



Participation à la table ronde sur la démarche « aller-vers les propriétaires bailleurs »

Odran Maury, Chargé de mission parc locatif et lutte contre l'habitat indigne à la Fédération SOLIHA est intervenu lors de cette table ronde portée par l'Anah.

Il a pu revenir sur l'importance de proposer un accompagnement sur-mesure aux propriétaires bailleurs pour qualifier leurs besoins et les accompagner tout au long de leurs projets de rénovation.



Journée du Mouvement SOLIHA

Le 17 octobre a eu lieu la première journée nationale du Mouvement SOLIHA. Cette journée marquée par des rencontres, des échanges, des débats et une co-construction dynamique, a réuni près de 1 000 salariés, administrateurs bénévoles et partenaires du Mouvement. Valérie Létard, Ministre du Logement et de la Rénovation urbaine, nous a honorés en clôturant la journée et en remettant les trophées des Prix l'innovation du SOLIHA Lab. Cette journée a marqué le début d'une 5^e campagne nationale intitulée « SOLIHA en Mouvement », où les associations SOLIHA se sont mobilisées pendant une semaine avec des événements et actions qui visaient à réaffirmer les valeurs et l'identité du Mouvement. Le lendemain, le 18 octobre les associations franciliennes de SOLIHA ont invité leurs collègues venus de toute la France à prolonger leur participation pour aller à la découverte de sites emblématiques de leur action en Île-de-France et valoriser les métiers et l'investissement des salariés de SOLIHA.



REGARDER
L'AFTERMOVIE DE LA JOURNÉE



novembre

12 NOV JOURNÉE 2024 CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE
parce qu'il est indigne d'avoir froid chez soi



SOLIHA co-organise la quatrième Journée contre la précarité énergétique

De nombreuses associations du Mouvement SOLIHA se sont mobilisées sur tout le territoire en organisant des événements pour sensibiliser et lutter contre la précarité énergétique qui touche près de 12 millions de français. L'objectif de ce rendez-vous annuel est de fédérer, visibiliser et interpeller autour de la précarité énergétique. A cette occasion, un spot télévisé a été diffusé sur les chaînes NRJ12 et Chérie 25 où Juliette Laganier, directrice générale de la Fédération a donné des solutions pour lutter contre ce phénomène et rappelé l'importance de rénover son logement en bénéficiant des aides de l'Etat.



REGARDER
LE SPOT TÉLÉ

Kermesse de l'Immobilier Social et Solidaire

La Fédération, SOLIHA Provence et SEDES SIPHREM ont participé à la première édition de la Kermesse de l'Immobilier Social et Solidaire le 7 novembre à Paris.

Une journée unique pour se rencontrer, débattre, et se mobiliser autour d'un enjeu commun: faire du foncier un outil d'intérêt général.



Salon de la Copropriété et de l'Habitat

Le Mouvement SOLIHA était présent pour ce rendez-vous incontournable des copropriétaires. Notre accompagnement a pour objectif de leur apporter les solutions les plus pertinentes en fonction de leurs besoins tout au long du projet de travaux.

La ministre du Logement et de la rénovation urbaine Valérie Létard a rencontré nos équipes sur le stand SOLIHA.



Séminaire des Agences immobilières sociales SOLIHA

La Fédération SOLIHA a réuni, pour la 2^e fois, les Agences immobilières sociales (AIS). Ce séminaire a été l'occasion de partager les bonnes pratiques et les innovations des AIS, d'affirmer la résilience de structures face aux évolutions des politiques publiques, de rappeler toute l'agilité dont elles font preuve pour répondre à l'ambition partagée du Mouvement SOLIHA : contribuer à une société plus juste et plus solidaire.



Rencontres nationales de l'habitat privé 2024

SOLIHA a participé à ce rendez-vous incontournable qui est l'occasion pour nous de partager nos expériences et d'échanger sur les enjeux de la réhabilitation et de la rénovation de l'habitat privé. Plusieurs experts du Mouvement SOLIHA sont intervenus dans des conférences et ateliers axés sur l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, avec des retours d'expériences et des discussions pratiques.



LIRE
LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement du Fonds de dotation SOLIHA

Créé par la Fédération SOLIHA, le Fonds de dotation SOLIHA a pour objet de contribuer à une société plus juste, inclusive et solidaire en favorisant l'accès et le maintien dans le logement des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables.



Alain Régnier Marie-Françoise Lavieville Garry Pavadé Maryse Brimont Jean-Luc Berho



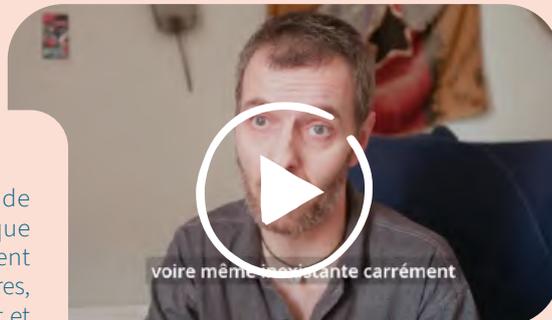
Gérard Alazard Bernadette Buteau Philippe Oliviero Delphine Agier



décembre

Colloque de l'ONPE

La Fédération SOLIHA a participé au colloque de l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE), les 4 et 5 décembre à Lyon. Cet événement réunit partenaires, politiques, responsables de structures, personnalités, experts et professionnels de l'habitat et de la rénovation, de l'accompagnement, de l'énergie, de la santé et de la mobilité. Découvrez ce film qui met en avant la lutte contre la précarité énergétique, produit par SOLIHA Rhône et Grand Lyon, en partenariat avec la Métropole de Lyon, l'ONPE, la Fédération SOLIHA et Archipel Médiateur Culturel.



VOIR
LE FILM

projet associatif

du Mouvement SOLIHA

Bilan du projet stratégique « CAP 2025 ! »

La Fédération SOLIHA a poursuivi le pilotage et la mise en œuvre du projet stratégique « CAP 2025 ! », projet visant à doter le Mouvement SOLIHA d'une stratégie cohérente et ambitieuse à horizon 2025.

Ainsi, conformément au calendrier initial, le bilan du projet stratégique « CAP 2025 ! » a été présenté lors du Conseil d'administration du 19 septembre 2024, puis restitué aux directeurs du Mouvement. Ce bilan a permis de faire le point sur les réalisations et les avancées du Mouvement depuis la mise en place du projet en 2019.

Malgré un calendrier initial bousculé par la pandémie de Covid-19 en 2020 et les crises politiques et énergétiques, le projet fédéral et ses principaux axes stratégiques ont été mis en œuvre, permettant ainsi de répondre aux enjeux actuels et futurs des ménages et des structures.

Forte de ce bilan, la Fédération a travaillé sur l'élaboration du projet associatif du Mouvement SOLIHA, visant à renforcer la mission sociale du réseau et à orienter ses actions autour de cinq orientations stratégiques, incluant la réduction des inégalités sociales et territoriales.

Un nouveau projet associatif pour une société plus juste et plus solidaire

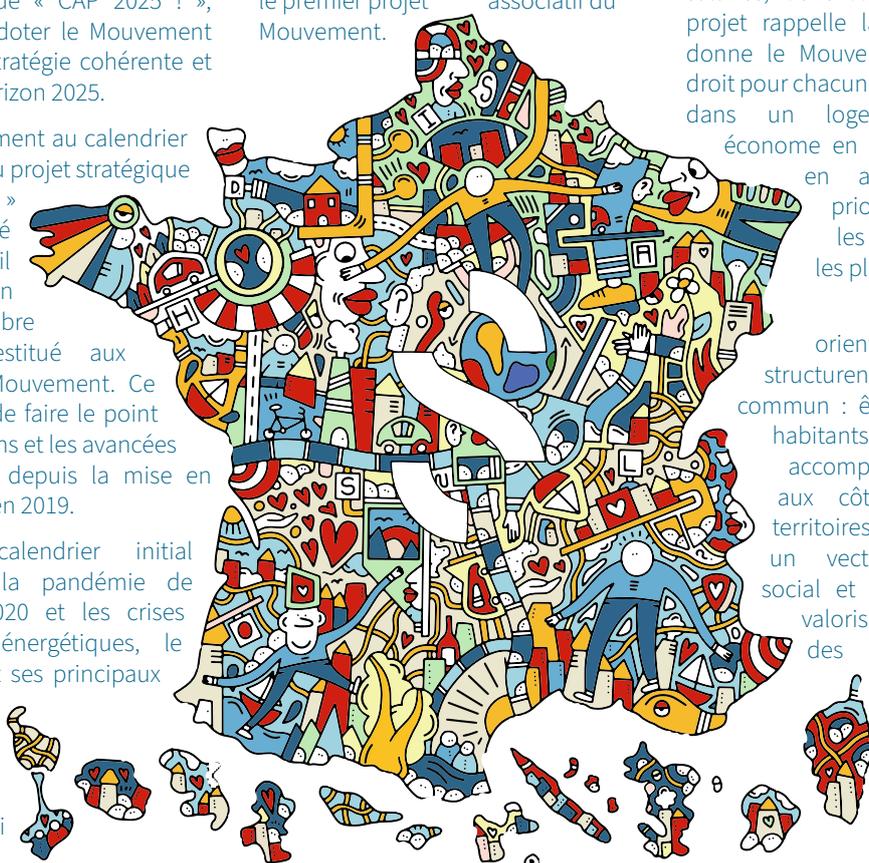
En 2024, la Fédération a élaboré le premier projet associatif du Mouvement.

Fruit d'une large concertation menée au sein du réseau, cette démarche participative a réuni près de 2 200 contributeurs – administrateurs, salariés, bénévoles, partenaires. Le projet rappelle la mission que se donne le Mouvement : garantir le droit pour chacun de vivre dignement dans un logement abordable, économe en énergie et adapté, en accompagnant en priorité les personnes les plus démunies et les plus vulnérables.

Cinq grandes orientations stratégiques structurent désormais ce cap commun : être au service des habitants et des personnes accompagnées ; être aux côtés de tous les territoires ; agir comme un vecteur de progrès social et environnemental ; valoriser l'engagement des salariés et des bénévoles ; et affirmer la voix d'un Mouvement qui compte dans le débat public.

Porté par les 3 525 salariés et 1 900 bénévoles du Mouvement, le projet associatif est un levier d'unité, d'innovation et d'ouverture. Il s'incarne dans les métiers de SOLIHA, dans les dynamiques locales portées par les associations, et dans chaque action menée en faveur d'une société plus inclusive et plus solidaire.

Face à la montée des vulnérabilités, à la hausse continue des besoins sociaux et des attentes en matière d'habitat, aux évolutions des politiques publiques, il devenait essentiel de redonner du souffle et du sens à notre action collective. Ce projet réaffirme avec force les valeurs fondatrices de SOLIHA : solidarité, humanisme, engagement social et environnemental.





CONSULTER LE PROJET ASSOCIATIF
DU MOUVEMENT SOLIHA

ZOOM

JOURNÉE DU MOUVEMENT SOLIHA

LA JOURNÉE D'UN MOUVEMENT EN ACTION

Le Mouvement SOLIHA s'est réuni à Saint-Denis le jeudi 17 octobre 2024 afin de se retrouver, se rencontrer, échanger et discuter autour de valeurs communes que porte le réseau associatif. Près de 1 000 salariés et administrateurs bénévoles des 123 associations qui composent le réseau ainsi que plusieurs partenaires étaient présents. L'occasion pour le président de la Fédération SOLIHA, Alain Régnier, de présenter le projet associatif du Mouvement SOLIHA.

Cette première Journée du Mouvement SOLIHA a rempli plusieurs objectifs :

- Dévoiler le projet associatif et ses 5 orientations stratégiques ;
- Favoriser l'interconnaissance et les échanges entre les salariés du Mouvement ;
- Valoriser la créativité et l'innovation au sein du réseau SOLIHA ;
- Asseoir l'image du réseau auprès des partenaires.

Le centre de conférence Pleyel à Saint-Denis a rassemblé les participants en un même lieu, favorisant les échanges et la convivialité. La présentation du projet associatif était le cœur de la première table ronde. Une seconde table ronde, introduite par un regard sociologique sur les politiques publiques de l'habitat, a permis de donner la parole aux territoires.

L'après-midi visait à mettre en avant la force de SOLIHA à travers ses métiers et ses actions. Une quinzaine d'ateliers collaboratifs répartis en quatre thématiques ont illustré cette ambition. L'enjeu était également de présenter, soutenir et valoriser les expérimentations novatrices portées par le réseau au travers des premiers Prix de l'innovation organisés par le SOLIHA Lab.

Valérie Létard, ministre du Logement et de la Rénovation urbaine, nous a fait l'honneur de venir remettre les trophées aux vainqueurs des Prix de l'innovation du SOLIHA Lab. L'occasion de préciser aux participants sa volonté politique dans un contexte délicat : « Les acteurs associatifs tels que SOLIHA sont la clé-de-voûte de ce dernier kilomètre dans l'accès au logement, le tiers de confiance par excellence. Je ferai de mon mieux pour vous écouter, vous accompagner, et partager les ambitions, les choix et les décisions qui seront quelquefois difficiles, mais en tout cas, être à vos côtés, au bénéfice de nos concitoyens », a-t-elle déclaré.

Du choix du lieu à la sélection de l'ensemble des prestataires, tout a été pensé pour que cet événement exceptionnel soit en accord avec les valeurs portées par notre Mouvement. La direction artistique de l'événement a été imaginée en collaboration avec un artiste engagé, Le D.



APPORTER DES SOLUTIONS HABITAT SOCIALES ET INNOVANTES

Innover avec le SOLIHA Lab

Rénover l'habitat privé

Adapter les logements

Lutter contre l'habitat indigne, dégradé et non-décent

Conduire des projets de territoires

Produire du logement d'insertion

Gérer des logements à vocation sociale

Accompagner vers et dans le logement

innover

AVEC LE SOLIHA LAB

FÉDÉRATION
SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

LAB

Le SOLIHA Lab : catalyseur d'innovation sociale au service du Mouvement

En 2024, le SOLIHA Lab a franchi une étape importante de sa structuration avec la mobilisation d'une chargée de mission à temps plein. Cette montée en puissance s'est traduite par de nombreuses actions concrètes, avec un objectif clair : faire de l'innovation sociale un levier d'impact et de transformation pour l'ensemble du Mouvement SOLIHA.

Moment fort de l'année, la première édition des Prix de l'Innovation du SOLIHA Lab a permis de mettre en lumière 12 projets socialement innovants dans 4 catégories : bas carbone, coopération avec l'économie sociale et solidaire, participation des habitants et des personnes accompagnées, et un coup de cœur. Sélectionnés parmi 35 projets candidats, par un jury composé de salariés du Mouvement et de partenaires (Construction 21, La Clé Solidaire, la Fonda, l'Avisé, le Conseil national des personnes accompagnées et accueillies), les finalistes ont été invités à présenter leurs initiatives lors de la Journée du Mouvement SOLIHA du 17 octobre. À l'issue d'un vote des participants, 4 lauréats ont été désignés.

– **Catégorie bas carbone** : « Innovons pour le logement très social, bas carbone, biosourcé, économe en énergie » de SOLIHA Tarn.

– **Catégorie participation** : « La pension de famille Les Nations » de SOLIHA Centre-Val de Loire.

– **Catégorie coopération** : « Daliaa » de SOLIHA Loire-Puy de Dôme.

– **Catégorie coup de cœur** : « Fais comme chez toi » de SOLIHA Lot.

Les lauréats ont été récompensés par une dotation financière, une œuvre de l'artiste Le D., ainsi qu'un accompagnement renforcé (visibilité, recherche de financement via le Fonds de dotation et aide au déploiement). La remise des prix par la ministre du Logement et de la Rénovation urbaine a marqué la reconnaissance institutionnelle de cette dynamique. Par ailleurs, une cartographie en ligne référençant plus de 50 initiatives repérées a été mise à disposition sur le site web de SOLIHA pour valoriser les projets innovants du réseau.



CONSULTER
LA CARTOGRAPHIE

En 2024, le SOLIHA Lab a également déployé plusieurs actions structurantes :

– Le lancement et le copilotage du projet national de mesure d'impact social « L'intermédiation locative, un outil de politique publique à massifier ? » soutenu par le Fonds social européen (FSE) (voir page 51 pour plus de précisions).

– L'organisation de 2 webinaires internes au réseau :

o Présentation croisée de 2 projets de viagers solidaires et accompagnés : le projet ViagéVie porté par SOLIHA Provence et le projet Lokarri de SOLIHA Pays basque.

o Présentation du projet « Mener une démarche de rénovation-densification pour financer la rénovation énergétique en copropriété » par l'Action Tank Entreprise et Pauvreté.

– La participation à une table ronde sur « Innovation sociale et Logement d'abord » lors de la Journée du travail social.

– L'inscription de 2 nouvelles formations au catalogue de notre organisme de formation (Mesure d'impact social et Design Thinking), avec d'autres à venir en 2025.

– La présentation de projets SOLIHA aux Prix de l'innovation du Salon des maires et des collectivités locales, où SOLIHA Tarn a remporté le trophée de la catégorie « sobriété énergétique ».

– Le financement de 3 projets via l'enveloppe innovation du fonds CAP 25.

– La participation à la première Kermesse de l'immobilier social et solidaire.

– La valorisation du projet « Des logements sociaux dans le château de Fargas » de SOLIHA Pays basque, lauréat de la première édition du Palmarès (Ré)Habiter de l'Anah.



CONSULTER
LE PALMARÈS

Sur le plan stratégique, le SOLIHA Lab a contribué à la création d'une commission Innovation sociale, mandatée par le conseil d'administration de la Fédération pour visibiliser et dynamiser l'innovation portée par nos associations. Il a également permis à SOLIHA de rejoindre le réseau FAIR (Financer, Accompagner, Impacter, Rassembler) dédié à la finance à impact social, et a remporté un appel à projets de la FIRAH (Fondation internationale de la recherche appliquée sur le handicap) pour initier un programme de recherche-action sur le vieillissement des personnes handicapées en milieu rural, dont le lancement est prévu en 2025.



RÉNOVER L'HABITAT PRIVÉ

Massifier la rénovation énergétique du parc résidentiel privé

Le secteur du bâtiment est le deuxième plus gros émetteur de gaz à effet de serre et consomme près de la moitié de l'énergie en France. Il joue donc un rôle majeur dans l'atteinte des objectifs fixés à l'échelle nationale et internationale visant à limiter le réchauffement climatique.

Au-delà des enjeux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, la rénovation énergétique du parc résidentiel contribue également à l'amélioration des conditions de vie des résidents et à la limitation de leurs factures énergétiques.

En 2023, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et le Gouvernement ont porté une réforme structurelle des dispositifs d'incitation et de soutien à la rénovation énergétique du parc de logements, applicable au 1^{er} janvier 2024. Les montants d'aides disponibles pour les ménages, ainsi que les modalités pour les obtenir, ont été revus en profondeur. Les aides MaPrimeRénov' (MPR) ont été largement revalorisées (en les axant vers les rénovations les plus ambitieuses) et le recours à un Mon Accompagnateur Rénov' (MAR) a été rendu obligatoire pour accéder aux aides les plus importantes. Afin de

massifier le nombre de rénovations énergétiques ambitieuses, la possibilité d'être MAR a été ouverte à un grand nombre d'acteurs.

2024, une année de mise en route prudente des nouveaux dispositifs d'aides financières, malgré une fin d'année dynamique

Le lancement de ces nouveaux dispositifs a suscité un fort intérêt des ménages qui ont rapidement initié des projets, ce qui a impliqué une très forte sollicitation des associations du Mouvement SOLIHA, et notamment de leur service d'accueil.

Pour autant, certains membres de l'écosystème de la rénovation ont remis en question certaines orientations, ce qui a induit des discussions entre les instances gouvernementales et les acteurs de la rénovation. La Fédération SOLIHA a activement participé aux discussions sur ces sujets, que ce soit avec les instances gouvernementales ou ses partenaires, notamment l'Anah, afin de faire évoluer positivement le dispositif, dans l'intérêt des ménages. La Fédération a principalement insisté sur la nécessité de continuer à prioriser les rénovations d'ampleur, au détriment des travaux par geste, seule solution pour améliorer de manière efficace et pérenne les conditions d'habitat. Elle a également rappelé

qu'un accompagnement neutre des ménages dans ces projets complexes était primordial pour en assurer la réussite. Elle a enfin mis un point d'honneur à défendre les intérêts des ménages modestes, cœur de cible historique des associations SOLIHA, Mouvement certifié Service social d'intérêt général (SSIG), afin d'assurer une politique de rénovation équitable.

Il en a découlé la rédaction de communiqués de presse, des prises de parole lors des comités de suivi de la mise en place du Service public de la rénovation de l'habitat (SPRH) et d'autres réunions rassemblant les acteurs de l'écosystème aux côtés des services publics. La Fédération SOLIHA a également été sollicitée à plusieurs reprises par les médias, pour apporter son expertise et répondre aux interrogations des particuliers.

Elle a tenu une position rassurante envers les ménages, la pérennité des orientations et le maintien d'un budget en accord avec les ambitions.

Le Mouvement SOLIHA, accompagnateur des changements mis en œuvre

Le Mouvement SOLIHA, habitué aux évolutions des politiques de l'habitat, a su s'adapter à ces nouvelles orientations.

L'ouverture large au secteur lucratif des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) a induit un écosystème plus concurrentiel et une recrudescence du risque de fraude sur les missions historiques portées par SOLIHA.

La Fédération SOLIHA a accompagné ses associations afin de limiter les difficultés résultant de ces évolutions franches et des incertitudes générées. Pour ce faire, elle a continué de mettre en place des webinaires internes, des foires aux questions et d'autres outils d'aide au maintien de la qualité des interventions ou encore des certifications des associations de son Mouvement.



La fin d'année 2024 a démontré la pertinence de la réforme mise en œuvre pour favoriser les rénovations d'ampleur. Les chiffres en témoignent : les rénovations d'ampleur ont, par exemple, augmenté de 27 % d'après les chiffres de l'Anah. Le Mouvement SOLIHA souhaite soutenir cette dynamique positive en 2025.

Pour ce faire, la Fédération accompagne toujours les pouvoirs publics dans sa mise en œuvre, en portant un plaidoyer constructif pour l'amélioration continue des dispositifs : sanctuarisation des budgets dédiés à la rénovation énergétique, renforcement de la lutte contre la fraude, amélioration du préfinancement des aides, soutien accru aux rénovations d'ampleur vis-à-vis des rénovations par geste, etc.

La Fédération rappelle que le droit de chacun à des rénovations ambitieuses doit être garanti, en particulier pour les ménages les plus vulnérables.

ZOOM

BAIL-RÉNOV', UNE PREMIÈRE ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE PROMETTEUSE



En 2023, la Fédération SOLIHA s'est engagée, en lien avec 6 partenaires nationaux (ANIL, Habitat & Humanisme, UNPI, Énergies Demain, Casbâ et Sonergia), dans le déploiement du programme Bail Rénov'. Soutenu par le ministère de la Transition écologique et financé par le dispositif CEE (Certificats d'économies d'énergie), Bail Rénov' est un dispositif gratuit d'information et de conseil aux propriétaires bailleurs et à leurs locataires en vue de faciliter la rénovation énergétique du parc locatif privé. Le programme a connu son lancement opérationnel en début d'année 2024. 11 000 propriétaires bailleurs ou locataires ont été informés dès la première année de mise en œuvre de Bail Rénov'. 4 500 propriétaires ont été accompagnés dans le cadre de la version physique du dispositif. Le réseau SOLIHA a réalisé plus de la moitié de ces accompagnements, affirmant son rôle moteur dans le portage du programme. Outre les formations proposées par Bail Rénov', la Fédération a outillé les 70 associations engagées dans le programme en 2024. Tout au long de l'année, 6 webinaires internes au réseau ont notamment été organisés.





RÉNOVER LES COPROPRIÉTÉS

Les copropriétés sont une cible majeure pour l'amélioration du parc résidentiel privé. Représentant 30 % des logements, elles sont les premières consommatrices d'énergie du secteur résidentiel. L'accompagnement à la rénovation s'est renforcé, notamment avec l'arrivée d'une chargée de mission dédiée à ces enjeux.

La montée en expertise du réseau sur la rénovation énergétique des copropriétés

La Fédération a contribué à l'animation et à la montée en expertise du réseau pour développer l'activité copropriétés au sein des associations. L'année 2024 a permis d'actualiser la boîte à outils « SOLIHA copro » permettant ainsi à nos associations de développer leur expertise localement. Un travail de recensement des activités au sein du Mouvement a permis d'identifier 44 associations intervenant dans l'accompagnement des copropriétés à la rénovation énergétique. L'accompagnement des petites copropriétés, notamment en territoire rural et en centre-ville ancien, est un enjeu croissant qui est pour le moment peu pris en charge par les pouvoirs publics. Les collectivités ne prennent pas forcément la mesure et

ont peu connaissance de l'ampleur des petites copropriétés sur leur territoire.



Agir auprès des collectivités publiques pour accompagner les copropriétés dégradées

Environ 1,5 million de logements sont situés dans des copropriétés fragiles ou dégradées. L'année 2024 marque les 5 ans du Plan Initiative Copropriété

(PIC), première stratégie nationale d'ampleur qui cible prioritairement les copropriétés dégradées et très dégradées avec des solutions de prévention, de redressement et de transformation des copropriétés en difficulté. Les associations SOLIHA déploient les outils du PIC et montent en expertise, s'affirmant comme un acteur majeur des copropriétés en difficulté. La Fédération, via l'animation du réseau des experts et la contribution à l'évolution des politiques publiques, s'emploie à ce que la question des copropriétés en difficulté soit prise au sérieux par les pouvoirs publics, aussi bien en territoire tendu qu'en territoire détendu. La loi habitat dégradé du 9 avril 2024 a vu émerger, pour les copropriétés, de nouveaux outils pour améliorer leur fonctionnement, notamment sur la reconnaissance d'un accompagnement spécifique pour les copropriétés en difficulté. De fait, de nombreux acteurs gravitent autour d'un projet de redressement de copropriétés, dont les syndicats. La Fédération SOLIHA s'applique, via son mandat de vice-présidence de l'association Quali SR, à valoriser le rôle des syndicats dans les copropriétés en difficulté. À ce titre, la Fédération a participé à la rédaction du livre blanc relatif au développement d'une filière de syndicats d'intérêt collectif, remis au cabinet ministériel.

Dans un contexte où la question des copropriétés bénéficie d'une attention croissante de la part des pouvoirs publics, la Fédération souhaite redynamiser les échanges au sein du Mouvement sur cette thématique, aussi bien pour les copropriétés accompagnées en dispositifs opérationnels que pour celles en diffus. La relance de groupes de travail d'expertise et de groupes de travail thématiques a pour objectif de créer des synergies entre associations, de partager des retours d'expérience et de mobiliser le réseau sur les questions de plaidoyer. La montée en compétence du réseau se traduira également par la création d'une formation sur l'accompagnement à la rénovation énergétique des copropriétés. Des enjeux se posent également en 2025 autour du financement de la rénovation : les problématiques rencontrées sur le préfinancement des subventions et le financement du reste à charge freinent les projets de rénovation des copropriétés ; elles nécessiteront une réflexion approfondie, portée par les pouvoirs publics, sur la mise en place d'une banque de la rénovation.

ZOOM AUDITION SUR LES COPROPRIÉTÉS DÉGRADÉES

Le Sénat a créé une commission d'enquête sur la paupérisation des copropriétés, phénomène massif et diffus, touchant aussi bien les grandes métropoles que les centres-villes anciens des petites villes. Les sénatrices Amel Gacquerre et Marianne Margate ont mené de nombreuses auditions dont celle de la Fédération SOLIHA accompagnée de la Fondation Abbé Pierre le 12 mars 2024. Après un travail de recueil d'expériences avec les experts reconnus du Mouvement SOLIHA, la Fédération a été auditionnée et a rédigé un rapport défendant les positions suivantes :

- La paupérisation des copropriétés est une conséquence de leurs dysfonctionnements et non la cause : il est important de sortir de l'idée reçue qu'une copropriété est en difficulté car ses occupants sont pauvres. Une copropriété en difficulté est une copropriété qui n'est pas en état de fonctionner et qui, dans la mesure où les ménages solvables ont la possibilité de partir, devient une solution de repli ou un piège pour les ménages (propriétaires occupants ou locataires) pauvres.
- Les enjeux diffèrent selon les territoires : les problématiques des copropriétés varient entre zones tendues et détendues, nécessitant des stratégies d'intervention adaptées.
- Les petites copropriétés, notamment celles qui ne sont pas gérées, sont peu prises en compte dans les politiques publiques : elles constituent un angle mort des politiques publiques et sont très peu identifiées par les pouvoirs publics et les acteurs experts.
- La mobilisation renforcée des acteurs est indispensable : une coordination accrue entre les différents acteurs (syndics, collectivités, État) est essentielle pour améliorer durablement la gestion et la réhabilitation des copropriétés.
- Des outils existent pour le redressement des copropriétés mais des lacunes subsistent : grâce au PIC, les collectivités sont beaucoup mieux outillées mais malgré cela, des problématiques, notamment de préfinancement et de financement du reste à charge, sont contraignantes pour les projets.





CONDUIRE DES PROJETS DE TERRITOIRE ET LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE, DÉGRADÉ ET NON DÉCENT

Les collectivités locales sont les chefs de file des politiques de l'habitat. À ce titre, elles pilotent, avec le soutien de l'État et de l'Anah, la mise en œuvre territorialisée et opérationnelle des dispositifs de soutien à la rénovation des logements privés. Le Mouvement SOLIHA a historiquement joué un rôle d'accompagnement des collectivités (départements, intercommunalités ou communes essentiellement) dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie d'intervention pour la rénovation de l'habitat privé.

2024, une année marquée par le lancement des « Pactes territoriaux »

Dans le cadre de la réforme structurelle des dispositifs de soutien à la rénovation de l'habitat privé mise en place début 2024, l'Anah a souhaité reconfigurer ses dispositifs de soutien à l'intervention des collectivités locales en matière de rénovation de l'habitat privé. C'est ainsi qu'un nouveau cadre conventionnel entre l'État et les collectivités a vu le jour, intitulé « Pacte territorial France Renov' ». Ces Pactes territoriaux ont vocation à progressivement remplacer les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH)

ou les programmes d'intérêt général (PIG), démarche initiée dès la fin de l'année 2024 et qui se poursuivra au cours des années 2025 et 2026. Ils visent à soutenir financièrement l'intervention des collectivités et de leurs partenaires dans tous les champs de la rénovation de l'habitat privé : adaptation à la perte d'autonomie, rénovation énergétique (y compris en copropriété) et lutte contre l'habitat indigne.

La Fédération SOLIHA a accompagné la préfiguration et le lancement national de ces pactes, participant aux instances de concertation mises en place par l'Anah tout au long de l'année 2024.

Le réseau SOLIHA et sa Fédération mobilisés pour soutenir les territoires dans cette période de transition

Opérateurs historiques de l'Anah et des collectivités, les associations SOLIHA sont en première ligne pour accompagner les territoires dans la préfiguration et la mise en œuvre de ces pactes. Pour appuyer les associations du Mouvement, la Fédération a organisé plusieurs réunions de travail sur le sujet des pactes en vue de répondre aux enjeux

soulevés par leur mise en œuvre. Des outils techniques et juridiques ont été partagés dans le cadre de ces instances. Par ailleurs, les webinaires du pôle réhabilitation consacrés à la mise en œuvre du service public de la rénovation de l'habitat (SPRH), ainsi que les réunions des directeurs et directrices, ont également été l'occasion de capitaliser sur les solutions déployées localement par le réseau.

La Fédération SOLIHA s'est engagée auprès de l'Anah pour faire remonter les difficultés opérationnelles rencontrées sur le terrain et éviter que la mise en œuvre du nouveau cadre contractuel vienne générer des « zones blanches » faute de moyens disponibles au sein de certaines collectivités. Des solutions dérogatoires ont alors pu être mises en œuvre pour garantir à chaque territoire et chaque ménage un accès à un service de proximité et de qualité.

Une année dédiée au déploiement renforcé des Pactes territoriaux

La mise en œuvre des Pactes territoriaux en 2024 a été caractérisée par un calendrier de déploiement contraint, avec un lancement à la fin du printemps pour une mise en œuvre effective au 1^{er} janvier 2025. L'année à venir doit donc marquer la montée en puissance de ce cadre contractuel, qui devra couvrir l'ensemble des territoires et se préoccuper de l'ensemble des thématiques d'intervention sur l'habitat privé.

L'habitat indigne, une thématique à mieux prendre en compte dans le cadre du service public de la rénovation de l'habitat

En dépit d'aides financières renforcées dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne déployées début 2024, la prise en compte de cette thématique dans le cadre du SPRH reste à parfaire. Les Pactes territoriaux, dans leur version actuelle et selon la manière dont est structuré leur financement, ne permettent pas aujourd'hui de construire, pérenniser et animer un cadre partenarial actif dans le domaine. Un travail approfondi visant la mise en cohérence des interventions incitatives et coercitives en matière de lutte contre l'habitat indigne doit être poursuivi, en s'appuyant notamment sur les pôles départementaux de lutte contre l'habitat indigne. La Fédération continuera de porter un plaidoyer en ce sens en 2025.

ZOOM

LA MISE EN PLACE DE MA PRIME LOGEMENT DÉCENT (MPLD) ET DE L'ACCOMPAGNEMENT « MAR RENFORCÉ »

En matière de lutte contre l'habitat indigne, l'année 2024 a été marquée par le lancement d'une nouvelle aide financière de la part de l'Anah, appelée Ma Prime Logement Décent (MPLD). Elle vise à soutenir la rénovation de logements insalubres ou dégradés, appartenant à des propriétaires occupants ou bailleurs avec des montants revalorisés. Pour bénéficier de cette aide, un accompagnement renforcé (MAR renforcé) peut être proposé aux ménages, articulant une dimension technique et sociale. Cette aide revalorisée constitue un signal positif pour lutter contre l'habitat indigne. Toutefois, de trop nombreux freins subsistent aujourd'hui pour que les ménages puissent bénéficier de l'accompagnement renforcé prévu par l'Anah : des modalités de repérage et d'orientation insuffisantes des ménages ciblés et des critères d'éligibilité au dispositif déterminés par la nature des travaux réalisés et non par les caractéristiques socio-économiques des ménages. Cet accompagnement renforcé, cœur de métier du réseau SOLIHA, doit être étendu pour répondre aux objectifs fixés par la politique publique. La Fédération SOLIHA continuera de porter un plaidoyer en ce sens en 2025.





ACCOMPAGNER LA PERTE D'AUTONOMIE & LE HANDICAP

Adapter les logements à la perte d'autonomie et au handicap.

L'année 2024 marque le lancement de MaPrimeAdapt', une aide financière facilitant l'adaptation des logements à la perte d'autonomie et au handicap. Ce dispositif répond à 3 ambitions gouvernementales :

- Faire plus : adapter 680 000 logements d'ici 2032.
- Faire plus simple : unifier les aides pour simplifier le parcours des bénéficiaires.
- Faire mieux : améliorer la prise en charge des travaux et imposer un accompagnement par un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO).

MaPrimeAdapt' contribue aussi au plan antichute, visant une réduction de 20 % des chutes à domicile.

Le Mouvement SOLIHA s'inscrit au cœur de ce nouveau dispositif en tant qu'AMO, garant neutre et indépendant. Il accompagne les ménages sur les plans administratif, social, financier et technique. En 2024, il a soutenu 26 400 ménages dans leurs projets d'adaptation. Pour accompagner son réseau, la Fédération SOLIHA a mis en place des webinaires, formations et outils de terrain dédiés, favorisant la montée en compétence et la mutualisation.

Recenser, valoriser et déployer l'habitat inclusif selon SOLIHA

Depuis plusieurs années, les associations SOLIHA s'impliquent activement dans le développement de l'habitat inclusif, contribuant ainsi à construire des parcours résidentiels adaptés tout en répondant aux objectifs des politiques publiques en matière de virage domiciliaire.

Afin de valoriser l'expertise développée par le Mouvement SOLIHA, la Fédération a engagé un travail de recensement des projets d'habitat inclusif produits, gérés, accompagnés et animés par celui-ci. L'objectif poursuivi est double : d'une part, objectiver l'activité du Mouvement sur cette thématique, et d'autre part, modéliser les projets afin de mettre en exergue le « savoir-faire SOLIHA » et de permettre l'essaimage de ces projets.

Pour mener à bien ce travail de recensement, des entretiens ont été conduits auprès des différents acteurs ayant participé à la création des projets repérés : directeurs, chargés d'opérations, responsables du service accompagnement des personnes, animateurs, maires. Ces entretiens ont permis de mettre en avant les besoins à satisfaire pour constituer un habitat inclusif à travers les trois phases : genèse du projet, montage du projet et exploitation de l'habitat. En 2024, la Fédération a ainsi pris connaissance

de 34 projets d'habitat inclusif dont 19 sont en phase d'exploitation et 15 sont encore en cours de production (comptabilisés dès la réalisation de l'étude de faisabilité). En 2024, deux associations SOLIHA ont produit 42 logements. La proportion d'habitat par public est d'environ 50 % pour les personnes âgées, 20 % pour les personnes en situation de handicap et 30 % d'habitat mixte (personnes âgées et personnes en situation de handicap).

Les enseignements tirés dans le cadre de cette démarche seront formalisés par un recueil de fiches projet SOLIHA, ainsi qu'une analyse autour des différents modèles identifiés, qui seront diffusés au mois de juin 2025.

Soutenir la prévention à la perte d'autonomie

Dans une logique d'« aller-vers », le Mouvement SOLIHA déploie des dispositifs innovants pour informer, sensibiliser et accompagner les publics les plus éloignés des services, notamment en milieu rural. En ce sens, les actions engagées par le Mouvement ont permis de sensibiliser près de 61 300 personnes en 2024 à la perte d'autonomie.

Cet engagement se traduit par 2 actions-phares. D'une part les trucks aménagés, véritables outils d'information et de sensibilisation

mobiles, permettent d'aller au plus près des habitants sur les territoires ruraux. En 2024, 14 trucks ont sillonné près de 70 % des régions hexagonales, avec près de 157 sorties, qui ont permis de sensibiliser environ 3 335 personnes aux enjeux de l'adaptation. À la fin de l'année 2024, on constate que la dynamique se poursuit avec 3 nouveaux projets

en cours de montage, dont un en Outre-mer. En parallèle, la Fédération accompagne le développement de ces initiatives via un groupe de travail dédié et un accompagnement renforcé auprès des nouveaux porteurs de projets.

D'autre part, le Mouvement SOLIHA organise des ateliers collectifs sur l'ensemble du territoire, abordant de

manière participative les enjeux liés au vieillissement et à la perte d'autonomie. Ces actions couvrent un large éventail de thématiques, allant du soutien aux proches aidants à la gestion budgétaire lors du passage à la retraite, en passant par le maintien en bonne condition physique.



En 2025, la Fédération renforcera ses liens avec les principales institutions dédiées aux seniors et aux personnes en situation de handicap, notamment la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse), ainsi que la DGCS (Direction générale de la cohésion sociale), concernant la continuité du plan antichute. Elle collaborera également étroitement avec la DHUP (Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages) pour développer des solutions d'adaptation d'urgence des logements des personnes âgées et des personnes en situation de handicap hospitalisées. Par ailleurs, au travers des nombreux travaux engagés, la Fédération mettra en lumière la capacité du Mouvement à coconstruire des solutions d'habitat diversifiées, parfois hybrides, adaptées aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et aux spécificités des territoires. Pour finir, elle portera un plaidoyer fort auprès de l'État, alertant sur l'urgence de la crise démographique et la nécessité de réponses concrètes, notamment en démocratisant l'adaptation des logements et en diversifiant l'offre d'habitat pour les seniors et les personnes en situation de handicap.

ZOOM

IN VIVO, PROJET DE RECHERCHE FINANÇÉ PAR LA FIRAH



En mars 2024, la Fédération SOLIHA, en partenariat avec AGRICA et Solidel, a répondu à un appel à projets de la FIRAH (Fondation internationale de recherche appliquée sur le handicap). Intitulé « Recherche-Action collaborative sur le vieillissement des personnes handicapées en milieu rural », ce projet vise à produire des connaissances applicables pour améliorer la qualité de vie de ce public.

Fondé sur une approche multipartenariale et interdisciplinaire, il associe acteurs de terrain (SOLIHA, UNAF - Union nationale des associations familiales), chercheurs (Haute école de travail social et de la santé Lausanne, Institut régional de travail social Parmentier, Centre régional d'études d'actions et d'informations Île-de-France) et personnes concernées, afin de coconstruire des solutions adaptées aux réalités locales.

Lauréate de cet appel à projets fin 2024, la Fédération a lancé une recherche de 2 ans, intitulée « In Vivo », sur les modes d'habitat des personnes handicapées vieillissantes, notamment dans les habitats inclusifs et pensions de famille portés par SOLIHA et l'UNAF.

Cette recherche, encore inédite, générera des connaissances essentielles et renforcera la capacité du Mouvement SOLIHA à développer des solutions d'habitat adaptées, avec une forte valeur ajoutée sociétale, notamment dans les territoires où l'offre reste limitée.





PRODUIRE DU LOGEMENT D'INSERTION

La production de logements d'insertion constitue l'un des 5 métiers du Mouvement SOLIHA. Cette année encore, les structures SOLIHA agréées en maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI) ont contribué activement au développement d'une offre de logements locatifs très sociaux, alliant qualité, accessibilité et insertion durable des publics en situation de précarité.

La MOI repose sur une approche globale, intégrant une gestion locative adaptée et un accompagnement social renforcé des locataires. Cette démarche vise à garantir la pérennité des parcours résidentiels en apportant un soutien personnalisé aux ménages les plus fragiles.

Qu'il s'agisse de constructions neuves répondant aux dernières normes environnementales ou de réhabilitations ambitieuses de bâtiments anciens et dégradés, le Mouvement SOLIHA agit pour proposer des logements décents et accessibles. Grâce à l'expertise et à l'engagement de ses équipes, il répond aux besoins spécifiques des personnes en difficulté : familles monoparentales, travailleurs précaires, seniors en situation d'isolement ou encore jeunes en insertion professionnelle.

La Fédération SOLIHA accompagne et coordonne l'action de 30 organismes

agréés en MOI, répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. Ceux-ci ont produit 320 logements en 2024. Ainsi, le Mouvement SOLIHA agit au plus près des besoins locaux et apporte des solutions adaptées aux défis spécifiques de chaque région.

Club MOI

En 2024, la Fédération a organisé 3 clubs MOI, réunissant plus d'une trentaine de chargés d'opérations du réseau, favorisant ainsi les échanges et le partage d'expertises autour des enjeux du logement d'insertion. Des partenaires ont été invités à participer : cette année, la Banque des Territoires, la DHUP (Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages) et Action Logement Services ont répondu présents.

Ces rencontres ont permis d'aborder les nouvelles réglementations en matière d'urbanisme et de financement, les dispositifs d'aides mobilisables, les innovations en matière de construction et de rénovation, ainsi que les bonnes pratiques en gestion de projets immobiliers à vocation sociale.

Sur le volet partenarial, la Fédération SOLIHA et la Compagnie européenne de garanties et cautions (CEGC) ont renforcé leur collaboration en mars 2024 en signant une convention

de mécénat de compétences. Ce partenariat permet notamment l'élaboration et l'animation d'ateliers de sensibilisation aux fondamentaux de l'analyse financière, destinés en priorité aux salariés travaillant sur la maîtrise d'ouvrage d'insertion.

Enfin, dans une démarche de montée en compétence sur le volet financier et afin de sécuriser davantage l'activité de maîtrise d'ouvrage, la Fédération a encouragé le réseau à se doter de l'outil Visial Web.

Visial Web

Il s'agit d'un outil de simulation économique et financière conçu pour les organismes à dominante locative, notamment dans le secteur du logement social. Il permet d'élaborer des prévisions financières à moyen terme, généralement sur une période de 10 ans, facilitant ainsi la prise de décisions stratégiques en matière de gestion du parc locatif et d'activités en accession. Reconnu comme référence pour la réalisation de prévisionnels financiers dans le secteur HLM, ses projections sont validées par des institutions majeures comme la CDC (Caisse des dépôts et consignations), l'ANCOLS (Agence nationale de contrôle du logement social) et la CGLLS (Caisse de garantie du logement locatif social).

Il est prévu que l'ensemble des structures agréées MOI se dotent de Visial Web, outil essentiel pour les organismes de logement social souhaitant effectuer des analyses financières prévisionnelles, optimiser leur gestion et renforcer la robustesse de leur modèle économique.

LES PERSPECTIVES POUR 2025

Fin 2024, le pôle Logement d'abord a animé un groupe de travail fédéral pour définir des axes stratégiques liés à la MOI.

S'appuyant sur de précédentes études, ce groupe a permis d'identifier les principaux freins à la production de logements au sein du Mouvement SOLIHA, d'analyser les observations des instances de régulation (CGLLS, ANCOLS) et de nos partenaires, de réfléchir au rôle de la Fédération dans le portage de ce métier et d'élaborer des recommandations stratégiques pour dépasser ces obstacles. De la formation à la définition d'un modèle économique pérenne, les recommandations seront élaborées début 2025 pour donner un nouvel élan à la MOI au sein de SOLIHA.

ZOOM ADHÉSION AU RÉSEAU FAIR

fair. Financer
Accompagner
Impacter
Rassembler

La production de logement social connaît un contexte difficile : les opérations sont de plus en plus difficiles à équilibrer en raison de la hausse des taux d'intérêt et des coûts de construction, mais aussi de la stagnation et de la baisse de certains financements. Afin de diversifier les sources de financement, SOLIHA a rejoint le collectif FAIR en 2024. FAIR, acronyme de « Financer – Accompagner – Impacter – Rassembler », est une association française dédiée à la promotion de la finance à impact social. Née en juin 2021 de la fusion entre Finansol et le Laboratoire d'innovation sur l'impact (iiLab), FAIR fédère plus de 140 membres : entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion, organisations non gouvernementales (ONG), grandes écoles et personnalités engagées. L'association soutient ses membres dans leurs démarches de développement et de promotion de la finance à impact social en favorisant le dialogue et la réflexion au sein de la communauté. Ce soutien se traduit par la mise en relation d'investisseurs et d'entrepreneurs, ainsi que par l'animation de groupes de travail thématiques. FAIR propose également un outil de visualisation recensant plus de 70 fonds d'investissement et établissements financiers qui soutiennent des structures à impact social et environnemental, facilitant ainsi la recherche de financements adaptés pour les porteurs de projets comme SOLIHA.





GÉRER DES LOGEMENTS À VOCATION SOCIALE

La gestion locative sociale est l'un des 5 métiers du Mouvement SOLIHA, avec plus de 39 000 logements gérés dont près de 25 200 pour le compte de tiers, via les porteurs de la carte d'agent immobilier, notamment nos agences immobilières sociales (AIS).

Interpellation des pouvoirs publics

Fin 2024, la Fédération a porté 3 amendements au projet de loi de finances 2025 : un amendement reconduisant le financement de 10 000 places d'intermédiation locative Ukraine, un autre portant sur l'extension de l'exonération de la taxe d'habitation aux organismes du secteur « Accueil, Hébergement, Insertion », et enfin un troisième prolongeant le dispositif Loc'avantages jusqu'au 31 décembre 2027, transformant l'avantage fiscal en un crédit d'impôt et majorant la niche fiscale à 18 000 €.

L'accueil des réfugiés ukrainiens, mission pour laquelle le Mouvement s'est engagé dès 2022, est resté un sujet central en 2024 : si l'État a rapidement annoncé une baisse des subventions avant une fin du dispositif, les modalités n'ont jamais été clairement précisées. Outre le portage de l'amendement cité précédemment, la Fédération a également interpellé à de multiples reprises l'État et demandé que les services déconcentrés puissent

se positionner sur les subventions accordées aux opérateurs locaux.

Enfin, la Fédération a organisé un webinaire pour marquer la publication financée par l'État du Guide technique de l'intermédiation locative, rédigé en collaboration avec la Dihal (Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement), la FAS (Fédération des acteurs de la solidarité), Habitat & Humanisme et la Fapil (Fédération des associations et des acteurs pour la promotion et l'insertion par le logement). Ce webinaire a rassemblé plus d'une centaine de personnes. Les échanges se sont concentrés sur l'hétérogénéité des pratiques entre les différents services déconcentrés de l'État.



LES PERSPECTIVES POUR 2025

Après de multiples interpellations sur les limites et la fin annoncée du dispositif, la Fédération s'est réjouie du renouvellement de Loc'avantages jusqu'en 2027 à l'occasion de l'adoption de la loi de finances 2025. Pour autant, ce dispositif reste insuffisamment incitatif pour convaincre massivement les propriétaires de « louer solidaire » et ne permettra pas d'atteindre les objectifs de mobilisation de logements en intermédiation locative prévus par le plan Logement d'abord. La Fédération reste donc entièrement mobilisée pour proposer des mesures plus ambitieuses et plus attractives, et pour que la mobilisation du parc privé à vocation sociale ne soit pas oubliée lors de la création d'un statut du bailleur privé, notamment en créant un statut du propriétaire privé solidaire.

ZOOM

ANIMATION DE RÉSEAU – LE SÉMINAIRE DES AGENCES IMMOBILIÈRES SOCIALES

Le point d'orgue de l'année 2024 a été le séminaire des agences immobilières sociales (AIS). La Fédération a réuni les associations pratiquant la gestion locative sociale à Mâcon les 14 et 15 novembre, en présence du président de la Fédération, Alain Régnier. 70 personnes représentant 22 associations ont participé à ce séminaire.

Une demi-journée a été consacrée aux regards croisés sur l'actualité des structures. Cette organisation de la matinée, propice aux échanges, a été particulièrement appréciée des participants. Les AIS ont constaté des hétérogénéités de structuration et de pratiques entre elles, tout en identifiant leurs similitudes : capacité d'innovation malgré un contexte fiscal peu propice à la location solidaire, difficultés liées au recrutement et aux exigences croissantes des propriétaires et des locataires, et recherche d'un outil métier adapté aux spécificités de leurs missions.

Ensuite, les participants se sont répartis en ateliers thématiques :

- 1- Communication : actualisation du plan de communication des AIS.
- 2- Digitalisation : organisation d'un hackathon pour concevoir l'outil idéal pour les AIS.
- 3- Modèle économique : réflexion autour du développement économique des structures.
- 4- Prospection : réflexion autour du métier de la prospection et des techniques de captation.
- 5- Formation : actualisation des besoins de formation pour les AIS.

Les ateliers ont permis à la Fédération d'affiner sa feuille de route sur ces différents sujets.

La présentation du projet associatif du Mouvement SOLIHA a été l'occasion de faire le point sur les actions de plaidoyer portées par la Fédération. Les 2 jours ont été rythmés par des moments festifs – concours photo, dégustations... – fortement appréciés des participants. Rendez-vous dans 2 ans, vraisemblablement en Nouvelle-Aquitaine !

ZOOM

L'INTERMÉDIATION LOCATIVE, UN OUTIL DE POLITIQUE PUBLIQUE À MASSIFIER ?



Lauréate de l'appel à projets FSE+ piloté par l'AVISE, la Fédération initie une démarche de mesure d'impact social de l'IML (intermédiation locative). L'objectif du projet est de « faire la preuve du concept », en évaluant notamment les coûts évités de l'IML comparativement aux scénarios d'hébergement en hôtel, en centre d'hébergement ou chez un tiers.

Cette démarche répond à des enjeux internes (montée en compétences, valorisation des équipes, réinterrogation du modèle économique...) mais également externes (analyse du parcours des ménages, sécurisation des financements, communication auprès des partenaires et des propriétaires solidaires ainsi que, par ricochet, captation de nouveaux logements et développement de l'activité, etc.).

Il s'agira dans un premier temps d'analyser la situation des ménages avant leur entrée dans un logement géré par SOLIHA en IML – sachant qu'ils sont majoritairement hébergés en structures collectives ou chez un tiers – et leur situation à la sortie ou après 18 mois d'accompagnement social, durée prévue par le dispositif.

Dans un second temps, cette « modélisation » sera comparée aux modèles existants de solutions d'hébergement afin d'évaluer les gains économiques générés par l'IML.

La Fédération analysera également les effets collatéraux du dispositif de manière qualitative : impact sur l'insertion professionnelle, sur la santé des occupants, sur la scolarité des enfants, sur l'estime de soi et la capacité d'agir et, le cas échéant, l'impact environnemental généré par la réalisation de travaux de rénovation énergétique, etc.

Les conclusions de cette étude d'impact social fourniront un argumentaire de plaidoyer pour le maintien, voire la massification de ce dispositif.



ACCOMPAGNER VERS ET DANS LE LOGEMENT

L'accompagnement social et les projets sociaux constituent l'un des métiers fondamentaux du Logement d'abord chez SOLIHA. 750 travailleurs sociaux œuvrent, au travers d'une multitude de dispositifs, à cet accompagnement. Il peut être individualisé ou constitué d'actions collectives, réalisé en structure d'hébergement ou de logement, ou directement au domicile des personnes. L'accompagnement effectué peut être global, sur tous les champs de l'insertion, ou spécifique, et en particulier lié au logement.

Élément essentiel de la stratégie Logement d'abord, l'accompagnement chez SOLIHA est fondé sur la démarche d'« aller vers » les personnes, la compréhension de leurs difficultés et leur participation active à la résolution de celles-ci. Les projets sociaux découlent de l'accompagnement effectué, tels que les actions en faveur des Gens du voyage, l'accompagnement dans les structures collectives d'hébergement (CHRS – Centre d'hébergement et de réinsertion sociale, CHU – Centres hospitaliers universitaires, CADA – Centre d'accueil de demandeurs d'asile, MECS – Maisons d'enfants à caractère social) ou de logement (résidences sociales, pensions de famille, etc.). En 2024, le déploiement de nouvelles structures de logement s'est poursuivi, avec plusieurs

inaugurations de pensions de famille, dont celle de l'Abriocotier à Marseille en fin d'année, ainsi que la participation accrue des associations SOLIHA au dispositif « Un chez-soi d'abord » (Marseille, Toulouse, Besançon, etc.).

Le deuxième plan Logement d'abord a élargi ses missions et projets, et le Mouvement SOLIHA s'y est pleinement investi. À titre d'exemple, plusieurs SOLIHA se sont dotés d'équipes de prévention mobile des expulsions, comme en Île-de-France ou au sein de la Métropole européenne de Lille, et avec l'appui des équipes juridiques des ADIL (Agences départementales d'information sur le logement).

Le Mouvement SOLIHA est de plus très impliqué dans l'accueil des migrants, avec notamment sa participation au programme européen de la Réinstallation dès 2018, puis au programme AGIR du ministère de l'Intérieur en 2023.

L'accompagnement des déplacés ukrainiens par les associations françaises s'est poursuivi en 2024, avec près de 5 000 personnes accompagnées par le Mouvement SOLIHA à lui seul, malgré d'importantes inquiétudes sur le financement. Ces inquiétudes ont débouché sur un état des lieux, réalisé en mars 2024, afin de servir de plaidoyer objectif, document élaboré conjointement avec la FAS (Fédération des acteurs de la solidarité) et la Fapil

(Fédération des associations et des acteurs pour la promotion et l'insertion par le logement).



CONSULTER
L'ENQUÊTE IML

Le Mouvement est représenté par la directrice adjointe de SOLIHA Var au Conseil national consultatif des Gens du voyage. Nos actions en direction des Voyageurs sont plurielles et nombreuses, allant de la gestion d'aires d'accueil, à la production de logement adapté, en passant par la gestion de centres sociaux itinérants. Tsigane Habitat, établissement de SOLIHA Centre-Val de Loire, est le service spécialisé du Mouvement et constitue une véritable référence nationale.

La Fédération soutient directement les projets du réseau, met en relation les associations entre elles et mobilise les experts SOLIHA pour soutenir la mise en place de projets locaux : ainsi, la Fédération a soutenu plusieurs associations dans leur réponse aux appels à manifestation d'intérêt de l'AGRASC (Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et

confisqués). SOLIHA Bretagne a été lauréat en 2024, pour la première fois au sein du Mouvement, de l'affectation sociale d'une maison à Plumelin. La maison sera réhabilitée pour mise en location, avec des charges maîtrisées, et un loyer de type PLA-I.



Plusieurs enquêtes sont en projet au sein de la Fédération, dont celle sur les Services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO), ainsi qu'une réactualisation du nombre de travailleurs sociaux, qui a certainement augmenté depuis l'enquête de 2019. Des supports de communication dédiés, en poursuivant la gamme amorcée par la plaquette de 2023 sur les pensions de famille, sont en cours d'élaboration (Gens du voyage, actions en faveur des migrants...). Enfin, la mise en place des conventions tripartites État-SIAO -Établissements fera l'objet d'un suivi et d'un accompagnement auprès des 150 services concernés (structures d'hébergement, de logement d'IML - Intermédiation locative, etc.).



2^e RENCONTRE NATIONALE SOLIHA SUR LE TRAVAIL SOCIAL ET LE LOGEMENT D'ABORD

La Rencontre nationale SOLIHA sur le Travail social et le Logement d'abord s'est tenue le 19 mars 2024, à Paris, au sein du Palais de la Femme, célèbre centre d'hébergement et résidence sociale parisienne, gérée par la Fondation Armée du Salut. Il s'agit de la 2^e Rencontre nationale sur le Travail social organisée par la Fédération. La journée a été rythmée par 4 ateliers, auxquels ont assisté 130 personnes, dont une bonne part de travailleurs sociaux du Mouvement, venus de toute la France. Innovation sociale, évolution du travail social, Logement d'abord (entrave ou bienfait pour le travail social) et bilan de cette politique ont été les thèmes abordés par des salariés du Mouvement, mais aussi des travailleurs sociaux d'autres associations. Alain Régnier, président de la Fédération, a ouvert les travaux. Des sociologues ont apporté leurs témoignages, comme Julien Lévy et Stéphane Rullac, ainsi que des acteurs tels que Christian Dubois, président de Nexity Non Profit, ou Manuel Domergue, directeur des études de la Fondation pour le logement des défavorisés, et la Dihal, représentée par Manuel Hennin, adjoint au délégué interministériel.

« Ce sont les citoyens qui modifient les usages, et ce ne sont pas les technologies qui vont nous sauver, mais notre capacité à modifier nous-mêmes notre manière de vivre au quotidien, aidés par les technologies. Le travail social, s'il accepte ce mandat, doit développer des méthodologies appliquées aux enjeux, à travers la "technologie sociale". Par ce biais, nous pouvons être en capacité d'amener les personnes accompagnées à modifier les équilibres sociaux et sociétaux. »
Stéphane Rullac



**CONSULTER
LES ACTES DE LA
RENCONTRE**



SOUTENIR LE RÉSEAU

- Lancement du fonds de dotation SOLIHA : pour un habitat plus juste, inclusif et solidaire
- Accompagner le réseau
- Soutenir la digitalisation du réseau
- Appuyer juridiquement le réseau
- Garantir la qualité de service
- Former le réseau
- Poursuivre les négociations de la convention collective nationale « habitat et logement accompagnés »
- Structurer, renforcer et diversifier l'engagement bénévole

LANCEMENT

DU FONDS DE DOTATION SOLIHA

POUR UN HABITAT PLUS JUSTE, INCLUSIF ET SOLIDAIRE

Créé à l'été 2024 par la Fédération SOLIHA, ce nouvel acteur de la philanthropie est dédié à la promotion d'un habitat juste, inclusif et solidaire. Sa vocation est de contribuer à une société plus juste et plus solidaire en facilitant l'accès et le maintien dans le logement des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables. Pour ce faire, il collecte et redistribue des fonds issus du mécénat afin de soutenir les actions d'intérêt général menées par les associations du Mouvement SOLIHA.

Un levier pour amplifier l'impact du Mouvement et mobiliser de nouvelles forces

Le logement est un besoin fondamental. Pourtant, en France, il demeure un défi majeur. Depuis plus de 100 ans, le Mouvement SOLIHA agit pour que chacun puisse vivre dans un logement abordable, économe en énergie et adapté. Sur le terrain, les associations SOLIHA apportent des solutions concrètes pour répondre aux besoins des populations et des territoires.

Le Fonds de dotation SOLIHA s'inscrit dans cette dynamique. Il représente une nouvelle réponse du Mouvement pour aller plus loin, ensemble : un levier pour renforcer l'impact des actions menées et mobiliser de nouvelles ressources, tant financières qu'humaines. Il constitue un outil de développement qui permet aux associations SOLIHA de renforcer leur

action et d'œuvrer davantage pour les populations concernées par les enjeux liés au logement.

Des priorités claires, des premières actions concrètes

Le Fonds concentre ses efforts autour de 4 priorités majeures :

- Lutter contre le mal-logement.
- Combattre la précarité énergétique.
- Améliorer l'adaptation des logements face à la perte d'autonomie et au handicap.
- Agir contre l'habitat indigne.

En décembre 2024, une première campagne d'appel à la générosité du public a été lancée. Elle visait à soutenir des projets socialement innovants portés par le Mouvement, en particulier ceux nommés pour les Prix de l'innovation du SOLIHA Lab.

Grâce à la mobilisation de plus de 40 premiers donateurs, 4 700 € ont été collectés. Ces fonds seront mis à disposition du SOLIHA Lab et de sa commission Innovation sociale pour financer les premiers projets.

Un engagement renforcé

Une page dédiée au Fonds a été mise en ligne sur le site officiel de SOLIHA (SOLIHA.fr), accompagnée d'un logo modernisé. Par ailleurs, le Conseil d'administration du Fonds a été consolidé avec l'intégration de 6 nouveaux administrateurs engagés, portant à 9 le nombre d'administrateurs bénévoles mobilisés.

Un outil solidaire au service des plus vulnérables

Alain Régnier, président de la Fédération et du Fonds de dotation SOLIHA, résume ainsi l'ambition du projet :

« L'amélioration de l'habitat est un combat collectif qui implique tous les acteurs : associatifs, économiques, politiques, académiques et médiatiques. SOLIHA agit depuis près d'un siècle pour permettre à chacun de vivre dignement. Ce Fonds de dotation nous permet de renforcer notre action et d'innover durablement pour un habitat solidaire et inclusif. »

Le lancement du Fonds de dotation SOLIHA représente une étape décisive pour le Mouvement SOLIHA. Véritable levier de développement, il renforcera l'impact des projets portés par les associations SOLIHA auprès des personnes que nous accompagnons. Il offrira également de nouvelles opportunités d'action pour bâtir une société plus juste, inclusive et solidaire.



Contribuez à une société plus juste et solidaire en favorisant l'accès et le maintien dans le logement des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables

Pour faire un don : <https://bit.ly/fddSOLIHAdon> ou avec ce QR Code

Pour chaque don effectué en faveur de nos actions, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % du montant de ce don. Pour un don de 100 €, la réduction d'impôt est de 66 € et le coût net de 34 € (article 200 du Code Général des Impôts).





ACCOMPAGNER LE RÉSEAU

Diagnostics et déplacements

Le suivi régulier des structures a amené la Fédération, et son pôle stratégie et développement, à mener plusieurs diagnostics et déplacements dans les territoires d'outre-mer et de l'Hexagone. Ces missions ont permis d'évaluer les besoins spécifiques des structures. Par exemple, un déplacement en Guadeloupe et en Martinique a été effectué du 15 au 19 avril 2024, avec des rencontres des acteurs locaux de l'habitat et des analyses de l'organisation interne de nos adhérents. Des recommandations adaptées pour améliorer le pilotage des structures ont ainsi pu être proposées et mises en œuvre en lien avec les gouvernances et toutes les parties prenantes.



REGARDER
LA VIDÉO

En 2025, la Fédération poursuivra ses accompagnements personnalisés de structures, afin d'accompagner au mieux ses adhérents dans leur implantation locale.

Animation du réseau des directeurs

Ces dernières années, la Fédération a encouragé l'organisation de séminaire en fonction de la taille des structures. Ces journées permettent aux directeurs

d'échanger sur des problématiques communes et de partager leurs expériences.

Ainsi, le 4 avril 2024, un premier séminaire a réuni les directeurs des structures de moins de 11 salariés. Il a permis d'échanger sur les bonnes pratiques, les innovations et les défis spécifiques à ces petites structures. Les participants ont pu bénéficier de soutiens fédéraux et de conseils pour optimiser leur fonctionnement.

Un second séminaire dédié aux directeurs des structures de plus de 50 salariés a été organisé les 4 et 5 juillet 2024 chez SOLIHA Pays de la Loire. Pendant 2 jours, les directeurs de ces associations ont échangé sur des thématiques partagées telles que les ressources humaines, la structuration de leur association, l'évolution de leurs activités. Cette année, une attention particulière a été portée aux enjeux relatifs à la révision de la Convention collective nationale. Dans la continuité de ces journées, plusieurs structures se sont rencontrées en dehors de ces espaces, avec leurs équipes, pour poursuivre et approfondir certains sujets.

En 2025, la Fédération poursuivra l'organisation de séminaires à destination des directeurs du réseau en fonction de la taille des structures (nombre d'ETP) afin de favoriser l'échange autour de problématiques

qui leur sont communes et de partager leurs expériences.

Accompagnement financier

En 2024, le pôle Stratégie et Développement a présenté le bilan consolidé des comptes des structures du Mouvement. Cette analyse financière a permis de dresser un état des lieux de la santé économique des différentes entités et de proposer des recommandations pour améliorer leur gestion financière.

L'analyse globale révèle une fragilisation de la situation tant économique que financière de plusieurs structures. Elles font face à de nombreuses difficultés, notamment des retards de paiement, une concurrence accrue et l'internalisation des prestations par les collectivités locales, ce qui fragilise leur modèle économique. Ces défis sont amplifiés par des changements réglementaires fréquents.

Pour assurer leur pérennité, la Fédération accompagne ces structures dans le renforcement de leur trésorerie, la diversification des financements, l'amélioration de leur gestion financière et l'adaptation des stratégies aux évolutions du marché. La Fédération a, dans cet objectif de soutien aux structures, également animé plusieurs commissions Finances tout au long de l'année.

Ces commissions ont travaillé sur la répartition des aides financières du fonds dit « CAP 2025 ! » et l'accompagnement des structures dans leurs démarches de financement. Des subventions et des prêts ont été attribués pour soutenir les projets de réhabilitation et de développement des structures du Mouvement.



Face à cette tendance à la fragilisation économique et financière du secteur associatif en général, et donc des associations SOLIHA, qui pourrait se poursuivre au regard du contexte incertain, un accompagnement renforcé des structures fragiles et l'identification des modèles performants sont nécessaires.



LA RENCONTRE DES SOLIHA D'OUTRE-MER

Tous les 2 ans, la Fédération et l'Union territoriale SOLIHA des Outre-mer coorganisent un séminaire d'une semaine pour rassembler l'ensemble des SOLIHA ultramarins et leur permettre d'échanger sur leurs problématiques communes.

Cette année la Rencontre des SOLIHA d'outre-mer a eu lieu à Paris du 13 au 17 octobre, clôturée magnifiquement par la Journée du Mouvement SOLIHA.

Cesont50 administrateurs, directeurs et salariés de l'ensemble des associations SOLIHA ultramarines – des Antilles-Guyane à la Nouvelle-Calédonie, en passant par Saint-Pierre-et-Miquelon et l'océan Indien – qui sont venus à Paris pour une semaine de dialogue, de rencontre, de formation et de découverte.

Le programme préparé par la Fédération : une visite de Paris sous le soleil ; 4 sessions de formations adaptées aux contextes normatifs et culturels ultramarins ; 12 déplacements ayant rassemblé 31 salariés aux côtés de leurs homologues dans toute la France, afin de découvrir les projets portés par le Mouvement dans l'Hexagone ; 4 partenaires nationaux rencontrés lors d'un temps d'échange sur les améliorations du cadre légal de l'amélioration du logement en Outre-mer ; et surtout, un temps consacré aux synergies et dynamiques communes au sein de l'Union territoriale SOLIHA des Outre-mer, organisatrice de la semaine.

Un temps riche mettant en lumière la diversité mais aussi la complémentarité du Mouvement SOLIHA, présent sur l'ensemble du territoire français.



SOUTENIR LA DIGITALISATION DU RÉSEAU

La Fédération a poursuivi en 2024 son programme national de digitalisation afin d'accompagner le réseau dans sa transition numérique.

L'année a été marquée par le développement d'une nouvelle brique applicative sur le portail national SOLIHA (boîte à outil web offrant des applications pour les collaborateurs du Mouvement) avec la mise en production d'un module de signature électronique: 2024 a vu l'intégration de l'API Yousign permettant à l'ensemble des associations de générer des envois en signature à moindre coût.

La mutualisation du SIRH (Système d'information pour les ressources humaines) Lucca, coordonnée par la Fédération, a remporté l'adhésion de nouvelles structures cette année. Lucca permet aux associations SOLIHA d'accéder à des solutions RH simples à des tarifs négociés et dégressifs. Nous avons enregistré une augmentation de plus de 50 % du nombre d'utilisateurs en 2024 : 1 500 pour la gestion des absences, 1 000 pour l'analyse des temps et 400 pour les notes de frais. Plusieurs associations se sont dotées de nouveaux modules : socle RH, bulletin de paie, rémunération, entretiens.

La Fédération assure depuis 10 ans la gestion de l'écosystème Microsoft 365 « soliha.fr » qui permet aujourd'hui aux 80 associations – représentant 3 100 utilisateurs du Mouvement – ayant fait le choix d'utiliser ce domaine, de bénéficier de licences « non-profit » : l'infogérance de ce tenant Microsoft a été confiée à la société Xefi .

En 2024, la Fédération a souhaité sensibiliser les collaborateurs du Mouvement à la révolution technologique de l'intelligence artificielle avec l'organisation d'ateliers dédiés à l'IA lors de la Journée du Mouvement SOLIHA et du séminaire des salariés de la Fédération (acculturation aux principes de l'IA, cas d'usage et risques, etc.).

Cette année, la Fédération a accompagné financièrement 6 associations dans leur projet de transition numérique. Ainsi, 3 associations ultramarines ont bénéficié d'un soutien financier pour l'achat de matériel de visioconférence afin de renforcer la continuité territoriale. De même, 3 associations de moins de 11 salariés ont bénéficié d'un accompagnement technique et financier pour l'acquisition d'un logiciel métier.



Afin de faire face aux enjeux grandissants de la transformation digitale, la Fédération doit pérenniser et approfondir les chantiers engagés en s'adaptant aux évolutions récentes du numérique :

– **Dématérialisation** : préparer et accompagner les structures du Mouvement dans la facturation électronique en identifiant les PDP (plateformes de dématérialisation partenaires) adaptées.

– **Interopérabilité des systèmes** : connecter les logiciels métiers du réseau au portail applicatif SOLIHA pour faciliter l'automatisation des processus de travail.

– **Cybersécurité** : renforcer l'acculturation des associations aux enjeux de la sécurité des systèmes informatiques.

– **Intelligence artificielle** : accompagner le réseau dans son appropriation de l'IA ainsi que dans ses enjeux en mettant en place des actions de formation adaptées à nos métiers.

ZOOM

DÉPLOIEMENT D'UNE INTERFACE DE SIGNATURE ÉLECTRONIQUE ACCESSIBLE À L'ENSEMBLE DU RÉSEAU SOLIHA

Nouvelle brique du portail applicatif national, le module E-signatures permet aux collaborateurs du Mouvement de générer des envois de tous types de documents en signature électronique. Un envoi est une « enveloppe » qui peut contenir de 1 à 50 documents, chaque document pouvant intégrer de 1 à 100 signataires.

La signature électronique est un processus simple qui accroît l'efficacité et fait gagner du temps à toutes les parties : accélération de l'ensemble du processus et augmentation des taux de conversion. Elle sécurise les contrats et l'authentification des documents.

La Fédération a fait le choix de l'API de Yousign, éditeur français de solutions de signature électronique, qui propose une intégration personnalisée des signatures (niveau simple, avancé et qualifié), en offrant le plus haut niveau de sécurité : conformité eIDAS (Electronic Identification and Trust Services) et RGPD (Règlement général sur la protection des données).

La réglementation eIDAS est un cadre juridique mis en place par l'Union européenne pour assurer la sécurité et la validité des transactions électroniques. Elle vise à harmoniser les normes de signature électronique et d'identification numérique à travers l'Europe.





APPUYER JURIDIQUEMENT LE RÉSEAU & GARANTIR LA QUALITÉ DE SERVICE

APPUYER JURIDIQUEMENT LE RÉSEAU

De manière générale, la mission juridique intervient sur toutes les problématiques rencontrées par les associations dans leurs rapports avec leurs salariés, les personnes accompagnées, les collectivités locales (communes, communautés de communes) et les délégations locales de l'Anah.

En 2024, le service juridique de la Fédération a été fortement mobilisé par les structures. Cela représente près de 500 questions posées directement au service juridique. Les sollicitations portent sur un large spectre de sujets, touchant principalement aux évolutions législatives et réglementaires intervenues ces derniers temps.

La mission juridique de la Fédération a pour vocation de sécuriser les associations du réseau dans l'accomplissement de leurs missions. On peut par exemple citer le travail réalisé pour éclairer les associations dans la mise en place des pactes territoriaux. Dans ce cadre, le service juridique a été sollicité pour travailler sur les différentes formes de contractualisation liées à l'entrée en vigueur de ce nouveau dispositif et sur l'articulation de ces pactes avec les dispositifs antérieurs tels que les opérations programmées de

l'habitat (Opah) et les programmes d'intérêt général (PIG). Cet appui au réseau s'étend aux réponses aux appels d'offres et éventuellement à la révision des prix en cours d'exécution du contrat.



Un travail important est également réalisé par la mission juridique auprès des Agences immobilières sociales. Les demandes de ces associations portent

notamment sur la gestion locative sociale, sur le conventionnement, la carte professionnelle et la loi Hoguet qui réglemente l'activité (garanties financières, assurances, cartes professionnelles, formations) de nos agences immobilières. C'est pourquoi l'initiative a été prise d'organiser un webinar sur l'actualité juridique de la gestion locative sociale, afin de favoriser les échanges sur les dernières évolutions législatives. Ce webinar a rassemblé 35 collaborateurs du Mouvement représentant une majorité des associations pratiquant la gestion immobilière sociale.

Au-delà du soutien au réseau, le service juridique traite également toutes les questions juridiques qui relèvent du fonctionnement même de la Fédération. Plus encore, le juriste de la Fédération est le délégué à la protection des données (DPO) dans le cadre du Règlement général de la protection des données (RGPD). Il est sollicité par les associations pour garantir la conformité des différents contrats aux exigences du RGPD.

Il est également amené à produire des notes juridiques synthétiques, des rapports, ou à apporter un simple conseil.

GARANTIR LA QUALITÉ DE SERVICE

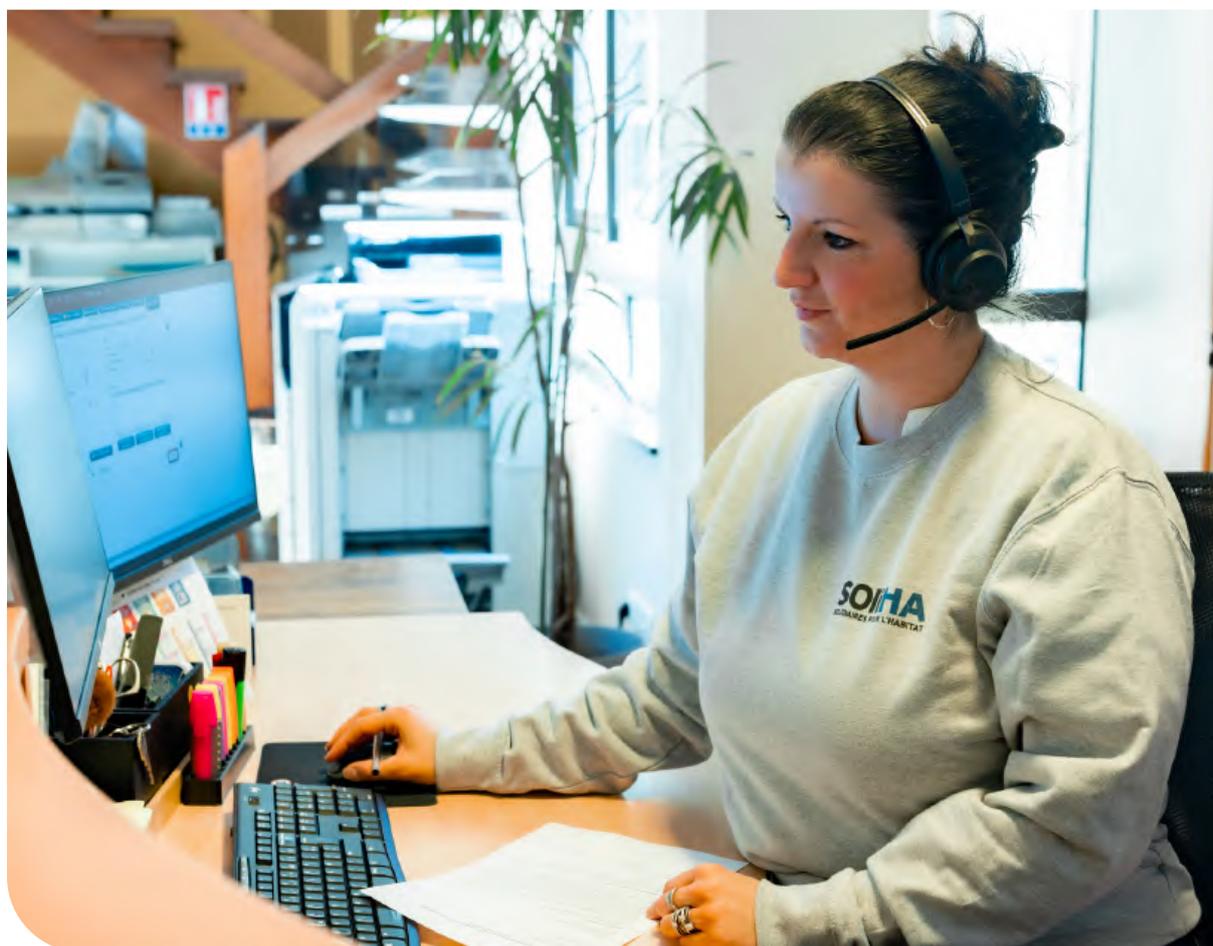
De nouveaux leviers pour améliorer l'action du réseau

En 2024, la Fédération SOLIHA a poursuivi son engagement pour garantir une qualité de service au plus près des besoins des ménages et des attentes des partenaires. 36 associations sont aujourd'hui certifiées Qualicert, couvrant 47 départements et un territoire (Belfort). À leurs côtés, d'autres structures s'inscrivent dans cette dynamique, avec une certification visée d'ici 2025-2026.

Une nouvelle étape a été franchie cette année avec le lancement d'un travail prospectif mené auprès de plusieurs directions d'associations du réseau, certifiées ou non. Cette démarche a permis d'élargir le regard porté sur la qualité, en la reliant à d'autres enjeux : organisation interne, respect des engagements RSE (responsabilité sociale des entreprises), communication, innovation ou encore qualité de vie au travail.

Au-delà des 20 engagements du référentiel de certification – 10 à destination des ménages accompagnés, 10 pour les commanditaires publics –, la qualité doit être aujourd'hui pensée comme un levier global d'amélioration continue. Elle contribue à mieux structurer l'action, optimiser les ressources et renforcer les fonctions supports telles que les ressources humaines, la communication ou le pilotage.

Cette approche renouvelée s'inscrit pleinement dans l'un des engagements du nouveau Projet associatif du Mouvement : « Réinterroger ses pratiques afin d'améliorer de manière continue la qualité de ses accompagnements ». Elle ouvre la voie à une vision plus intégrée et transversale de la qualité, qui inspirera dès 2025 la mise en place d'actions structurantes : évaluation du référentiel actuel, partage d'expériences, accompagnement renforcé des associations.





FORMER LE RÉSEAU

Activité de l'organisme de formation

En 2024, l'organisme de formation de la Fédération a continué d'accompagner la montée en compétences et la professionnalisation des salariés ainsi que des administrateurs du Mouvement. Cet accompagnement trouve sa traduction dans les chiffres de l'activité qui reste, cette année encore, particulièrement soutenue avec l'organisation de 95 sessions de formation, ayant réuni 858 stagiaires.

L'activité de l'organisme de formation vient en miroir des actions engagées par nos associations : elle vise à accompagner l'expertise de SOLIHA et la qualité de service. C'est pourquoi les sessions de formation portent principalement sur les thématiques métiers, à savoir la réhabilitation et le Logement d'abord. On compte 67 formations sur ces deux champs, s'inscrivant dans la droite ligne des chiffres observés les années précédentes. Plus précisément, sur la réhabilitation, les demandes de formation concernent prioritairement les copropriétés, l'adaptation des logements, « Mon accompagnateur Renov » et le mal-logement. De la même manière, sur le Logement d'abord, les formations relatives à la gestion locative sociale et à l'accompagnement des personnes restent les plus demandées. Nous

sommes bel et bien au « cœur » des missions des associations du réseau.

Depuis quelques années, nous observons une tendance de fond qui consiste à compléter les connaissances « métiers » par des compétences transverses, notamment en matière de développement des ressources humaines, demande qui reflète les enjeux actuels des structures SOLIHA.

C'est pourquoi, nous allons poursuivre la politique initiée ces dernières années en renouvelant de manière régulière notre offre de formation. Le catalogue compte 69 formations distinctes que nous nous employons à faire évoluer continuellement. Pour ce faire, nous nous appuyons tant sur l'équipe de la Fédération que sur les salariés du réseau qui se mobilisent pour proposer de nouvelles formations en adéquation avec les évolutions législatives, réglementaires et sociétales.

Cette politique volontariste en faveur du développement et de la valorisation des formations trouve également un écho dans les modalités d'organisation des formations. Notre objectif est de répondre favorablement aux demandes des directions et des salariés qui souhaitent approfondir leurs connaissances. C'est pourquoi l'organisme de formation doit faire

preuve d'une grande agilité dans son fonctionnement : formations en présentiel au siège de la Fédération, en région au sein des associations ou encore en distanciel, tous les formats sont proposés pour coller, au plus près, aux souhaits des structures. Les chiffres illustrent cette grande souplesse : 24 formations réalisées dans les locaux de la Fédération, 61 dans les locaux des associations, 65 sessions demandées pour plusieurs structures et 30 organisées pour une seule et même association.

L'organisme de formation s'inscrit enfin dans une démarche d'amélioration continue avec le renouvellement en 2024 de la certification Qualiopi, 3 ans après la première certification.

Dans ce cadre, nous portons une attention particulière à l'exigence de qualité tant sur l'organisation que sur le déroulement des formations. Pour chaque session de formation, une attention particulière est accordée au traitement, à l'exploitation et à l'évaluation des questionnaires de satisfaction des stagiaires. Nos indices de satisfaction sont extrêmement encourageants. Les participants aux formations délivrées par l'organisme fédéral sont à 90 % satisfaits et très satisfaits du contenu de la formation. Ce pourcentage se retrouve dans les mêmes proportions concernant la pédagogie du formateur.

ZOOM

CERTIFICATION QUALIOPi : 7 CRITÈRES ET 32 INDICATEURS, MAIS PAS SEULEMENT !



L'année 2024 est marquée par le renouvellement, pour l'organisme de formation, de la certification Qualiopi. Pour mémoire, cette certification vise à attester la qualité des processus mis en œuvre par les prestataires de formation. Elle permet aussi et surtout aux organismes de formation certifiés d'accéder aux financements publics ou mutualisés, tels que ceux de notre OPCO Uniformation .

D'une durée de 3 ans, cette certification déjà obtenue par l'organisme de formation de la Fédération en 2021 devait être renouvelée.

Elle repose sur un référentiel national qualité (RNQ) qui comprend 7 critères et 32 indicateurs. Ainsi l'audit, qui s'est déroulé sur plus d'une journée, passe en revue ces critères et ces indicateurs qui portent notamment sur les conditions d'information du public, la conception des actions de développement des compétences, l'adaptation aux publics bénéficiaires, les moyens pédagogiques mais aussi techniques et d'encadrement, ainsi que sur la qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels. Pour ce faire, un échantillon de plusieurs formations est analysé. À la satisfaction générale, nous l'avons obtenu sans aucune réserve !

LES PERSPECTIVES POUR 2025

En 2025, l'organisme de formation a de grandes ambitions. Tout d'abord, en termes d'organisation, l'équipe dédiée à la gestion des formations est renforcée avec 2 salariés à plein temps : une responsable et une assistante de formation. Afin de garantir le nombre des sessions, le nombre de formateurs internes et externes va être augmenté et diversifié. Ensuite, les formations seront ouvertes à l'externe, positionnement fort soutenu par les instances fédérales. Enfin, l'offre de formation sera adaptée aux enjeux internes et sociétaux avec de nouvelles formations sur l'innovation et l'intelligence artificielle, afin d'accompagner au mieux les salariés et administrateurs de notre Mouvement dans ces dynamiques de montée en compétences et professionnalisation.





POURSUIVRE LES NÉGOCIATIONS DE LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE « HABITAT ET LOGEMENT ACCOMPAGNÉS »

La convention collective « Habitat et Logement accompagnés », née de la fusion des branches professionnelles PACT-ARIM (Propagande et action contre les taudis – Associations de restauration immobilière) et FSJT (Foyers et Services pour jeunes travailleurs), continue de se structurer. En effet, au cours de ces 5 dernières années, les partenaires sociaux sont parvenus, dans le cadre d'un dialogue social constructif, à dessiner les contours et le contenu de cette nouvelle convention collective.

Désormais, de nombreuses dispositions sont intégrées dans le corpus conventionnel. Elles portent notamment sur la formation professionnelle, le régime de santé et de prévoyance, le droit syndical national et en entreprise. L'année 2024 s'est inscrite dans le prolongement des discussions initiées les années antérieures. Elle se caractérise par une forte volonté des partenaires sociaux d'avancer sur ce vaste chantier. Cette ambition collective est d'autant plus forte que l'arrêt de fusion des branches du 1^{er} août 2019 prévoyait un délai de 5 ans pour harmoniser l'ensemble des champs conventionnels.

Force est de constater que ces 5 années n'ont pas permis d'aboutir à sa finalisation. De ce fait, les partenaires sociaux ont décidé de conclure, en mai 2024, un accord visant à prolonger d'une année la durée de négociation. Plus encore, cet accord a pour vocation de protéger les structures SOLIHA qui auraient dû, en août 2024, appliquer les dispositions de la convention collective FSJT non encore négociées. Dans ce cadre, contraint par le temps, les organisations syndicales de salariés et les représentants patronaux se sont employés à poursuivre méthodiquement les négociations.

Au premier chef d'entre elles, on retrouve les travaux sur la classification des emplois et le système de rémunération. En 2024, des avancées significatives sont intervenues. Elles portent sur la finalisation des 5 critères classants des emplois que sont l'autonomie, la responsabilité managériale et des moyens, le niveau de qualification ou de compétences requises, la complexité et les relations externes. À partir des nombreuses données remontées par les associations, des hypothèses de travail ont pu être réalisées pour déterminer les modalités de calcul des salaires minima. Les prochaines étapes consistent à consolider le modèle proposé avec une attention particulière portée à l'évolution de la masse salariale. C'est pourquoi la branche bénéficie de l'accompagnement d'un cabinet de conseil pour réaliser des études d'impact solides et fiables.

ZOOM

LES AVANCÉES RÉALISÉES EN 2024

L'année 2024 a aussi vu la finalisation de deux accords majeurs pour les salariés des structures SOLIHA et PACT-ARIM. Il s'agit d'abord du texte sur la durée et l'organisation du temps de travail. Impactant directement le quotidien des salariés, ce texte couvre tous les champs relatifs à la durée et l'organisation du temps de travail. L'année 2024 a permis à l'ensemble des organisations de la branche de s'approprier ces nouvelles dispositions et de les comparer à leurs pratiques issues d'usage ou d'accords d'entreprise. Ce n'est qu'au 1^{er} juin 2025 que ces règles entreront en vigueur.

Le second texte concerne les indemnités de fin de contrat, à savoir les règles relatives au licenciement individuel et collectif et à la retraite. Inspiré des dispositions déjà existantes dans le champ des FSJT, l'accord s'est adapté aux pratiques antérieures. En effet, en raison des fortes disparités dans les modalités de calcul des indemnités liées à la retraite, les organisations syndicales et patronales ont été amenées à travailler sur des règles particulières pour les anciens salariés relevant de la CCN PACT-ARIM à la date d'extension de l'avenant. Cette spécificité vise à éviter un risque économique qui pèserait alors sur les structures.

L'année 2025 verra la concrétisation de cette nouvelle convention collective. Elle fera l'objet d'un accompagnement rapproché des structures pour une bonne compréhension de l'ensemble des dispositifs.



STRUCTURER, RENFORCER ET DIVERSIFIER L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Le Mouvement SOLIHA représente une force de 3 525 salariés et 1 900 bénévoles. Le bénévolat de gouvernance est la forme d'engagement la plus présente au sein du Mouvement. Ces administrateurs bénévoles jouent un rôle essentiel dans la vie des associations : ils sont en particulier les garants du projet associatif. En 2024, la Fédération SOLIHA a poursuivi la mise en œuvre du plan bénévolat triennal engagé depuis 2022. Le groupe fédéral a poursuivi ses travaux, enrichissant la boîte à outils à destination des associations. Une rencontre avec le cabinet du ministre en charge de la Vie associative a permis de porter 7 propositions concrètes pour faciliter l'engagement associatif, promouvoir l'innovation sociale et sécuriser les financements du secteur. Par ailleurs, le partenariat avec Passerelles et Compétences a été signé et plusieurs associations ont d'ores et déjà pu mobiliser des bénévoles experts grâce à ce réseau.



En 2025, la Fédération entend structurer davantage la politique bénévolat du Mouvement autour de 3 priorités :

- Consolider et renouveler le bénévolat de gouvernance
- Valoriser la place et le rôle des bénévoles, en particulier des administrateurs
- Promouvoir d'autres formes d'engagement, comme le bénévolat de compétences ou le volontariat.

Afin d'y répondre, plusieurs actions sont envisagées pour recruter, accueillir, accompagner et fidéliser de nouveaux bénévoles dans les associations : production d'une plaquette « Devenir bénévole chez SOLIHA », organisation d'un événement annuel d'accueil, désignation de référents bénévolat, plan de communication dédié et mobilisation de partenariats pour diversifier les profils engagés.

La Fédération va elle-même expérimenter ces actions puisqu'elle renouvellera son Conseil d'administration lors de son Assemblée générale de juin 2025.

ZOOM

UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC PASSERELLES ET COMPÉTENCES

En avril 2024, la Fédération a signé une convention avec Passerelles et Compétences. Ce réseau met en relation des bénévoles expérimentés auprès des associations pour des missions aidant à l'optimisation de l'engagement des administrateurs et à la recherche d'expertises. Plusieurs structures SOLIHA ont déjà bénéficié de cet appui, comme SOLIHA Centre - Val-de-Loire, SOLIHA Métropole Nord, SOLIHA Mayotte ou SOLIHA Rhône et Grand Lyon.





AGIR ENSEMBLE

Chez SOLIHA, nous sommes convaincus que les défis de l'habitat et de l'inclusion ne peuvent être relevés seuls. C'est en unissant nos forces avec des acteurs publics et européens, associatifs et privés que nous développons des réponses plus justes, plus efficaces et plus durables. En 2024, de nouveaux partenariats sont venus renforcer notre action sur le terrain : ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires), CEGC (Compagnie européenne des garanties et cautions), FAIR (Financer – Accompagner - Impacter - Rassembler), Leroy Merlin, Passerelles et Compétences ainsi que Saint-Gobain Développement. Autant d'engagements communs au service des plus vulnérables. L'ensemble des partenariats portés par la Fédération SOLIHA sont présentés dans les pages qui suivent.



SOLIHA est membre depuis 2011 des Acteurs du logement d'insertion (ALI), avec les unions et fédérations UNAFU, Fapil et UNHAJ.

Les Acteurs du logement d'insertion (ALI) ont renouvelé leurs actions communes en 2024 : 2 journées territoriales, à Nantes et Lille, et une journée nationale parisienne ont rythmé l'année. Les ALI ont pour ambition de proposer une étude par an. Sélectionné en 2023, le cabinet Approche.s a livré son étude début 2024 sur les espaces communs dans les pensions de famille. Cette étude a fait l'objet d'un webinaire, durant la Semaine des pensions de famille à destination des associations adhérentes des ALI. En 2024, les ALI ont souhaité travailler sur le genre et le logement d'insertion. Après mise en concurrence, c'est le cabinet FORS qui a été retenu et qui va aller à la rencontre des femmes logées dans la Drôme, en Gironde, en Île-de-France, etc. Cette étude permettra d'interroger la place des femmes dans nos structures, qu'elles soient collectives (résidences sociales, pensions de famille), ou dans le diffus (IML - Intermédiation locative).



Bail Rénov'

En 2023, la Fédération SOLIHA s'est engagée, en lien avec 6 partenaires nationaux (ANIL – Agence nationale pour l'information sur le logement, Habitat & Humanisme, UNPI – Union nationale de la propriété immobilière, Énergies Demain, Casbâ et Sonergia), dans le déploiement du dispositif CEE Bail Rénov'. Une association a alors été créée, regroupant l'ensemble des partenaires à l'initiative du programme et présidée par Juliette Laganier, directrice générale de la Fédération SOLIHA. En 2024, outre le déploiement du programme CEE, ce partenariat a permis de remporter un nouvel appel à projets, dans le cadre du programme européen « Life ».



Fondation Jean-Marie Bruneau

Depuis 2005, la Fondation Jean-Marie Bruneau soutient la création d'agences immobilières sociales (AIS) et le développement de la gestion locative du Mouvement SOLIHA. En 2024, la Fondation a accompagné 4 associations dans la réalisation de leurs projets. Deux d'entre elles (AIS Centre-Val de Loire et AIS Vienne) ont déployé des campagnes de communication, gagnant ainsi en visibilité. L'AIS Haute-Saône a modernisé son outil métier, améliorant ses processus et ses relations avec les propriétaires-bailleurs. SOLIHA Métropole Nord a été sollicité par l'État pour reprendre en gestion les logements d'une structure défaillante. Le soutien de la Fondation a permis une reprise sereine du portefeuille et de l'accompagnement social des ménages.



Cofinancé par
l'Union européenne

Fonds social européen (FSE)

Le projet « L'intermédiation locative, un outil de politique publique à massifier ? » vise à évaluer les coûts évités de l'intermédiation locative (IML) par rapport à l'hébergement en hôtel ou en centre. Lauréat de l'appel à projets FSE+ « Mesure d'impact », il analyse l'impact économique et social de l'IML mise en œuvre par les associations SOLIHA. Ce projet répond à des enjeux internes (analyse des modèles économiques notamment) et externes (renforcement des financements, développement des partenariats). L'étude analyse également les effets positifs sur la santé, l'emploi et la scolarité des enfants. La période d'étude est 2024-2025.



Leroy Merlin

Leroy Merlin et la Fédération SOLIHA ont décidé d'unir leurs forces en 2024 pour renforcer la rénovation énergétique et l'adaptation des logements en France. Ce partenariat vise à faciliter les parcours des ménages modestes, grâce à une meilleure orientation vers les aides existantes et les dispositifs d'accompagnement. Il permet aussi de développer des collaborations locales, d'organiser des événements communs, et de mobiliser des ressources via les achats solidaires et le mécénat de compétences.



Sonerгия

Initié en 2016, le partenariat avec Sonergia a débuté par la réponse conjointe à un appel à projets nommé ECORCE qui permettait de réaliser des actions de sensibilisation auprès de ménages en situation de précarité énergétique. Il s'est poursuivi autour d'une convention sur la valorisation des Certificats d'économies d'énergie (CEE), Sonergia en étant délégataire, et se matérialise également via d'autres programmes issus de réponses communes à des appels à projets, comme Bail Rénov' ou encore Concerto Rénov' Life pour ne citer qu'eux.



Stop Exclusion Énergétique

La Fédération SOLIHA est membre actif de l'association Stop Exclusion Énergétique et siège à son conseil d'administration. Ce partenariat vise à conjuguer l'expertise de terrain de SOLIHA avec la dynamique multiacteurs du collectif Stop Exclusion Énergétique pour lutter contre la précarité énergétique. Concrètement, SOLIHA participe aux groupes de travail, contribue aux formations et s'implique dans le programme « Territoires Zéro Exclusion Énergétique » pour accompagner les ménages les plus vulnérables vers une rénovation performante de leur habitat.

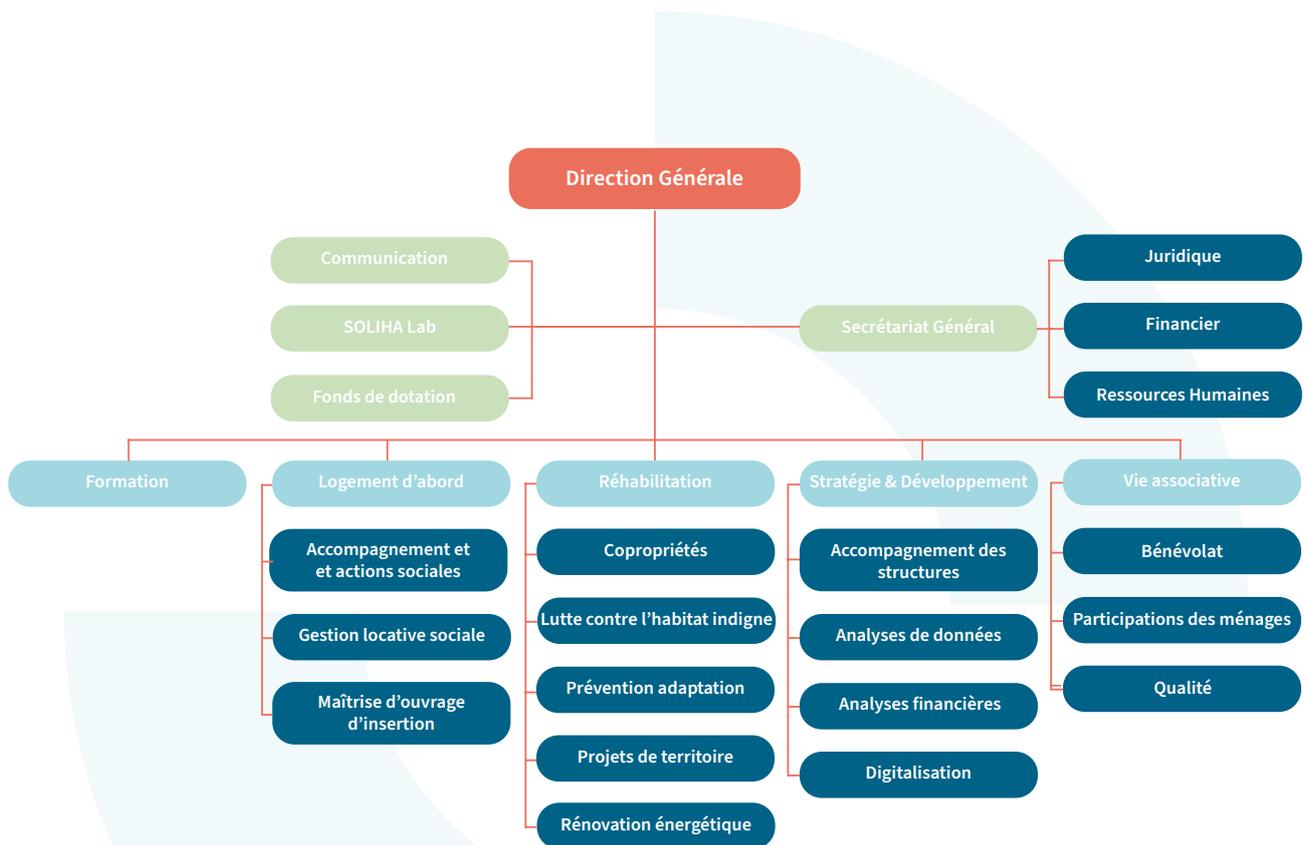
ANNEXES

Composition du Conseil d'administration fédéral
Organigramme fédéral
Composition de l'équipe fédérale
Annuaire du Mouvement

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION FÉDÉRAL

Région	Candidates		Candidats	
	Alain Régnier	Président		
	Noms et prénoms	Structures membres	Noms et prénoms	Structures membres
Collège des adhérents				
Auvergne-Rhône-Alpes	Catherine Barrot	SOLIHA Drôme et SOLIHA Rhône et Grand Lyon	Jean-Jacques Argenson	UT SOLIHA Auvergne-Rhône-Alpes
Bourgogne-Franche-Comté	Claudy Chauvelot Duban	SOLIHA Jura et Saône-et-Loire	Fabrice Taillard	SOLIHA Doubs, Côte d'Or et Territoire de Belfort
Bretagne	Maryse Raoult-Morin	SOLIHA Bretagne	Philippe Ranchere	SOLIHA Bretagne
Centre-Val de Loire	Bernadette Buteau	SOLIHA Centre-Val de Loire	Patrick Rivard	SOLIHA Cher
Hauts-de-France	Marie-Françoise Lavieville	SOLIHA Métropole Nord	Freddy Grzeziczak	SOLIHA Aisne
Ile-de-France	Candice Roussel	SOLIHA Seine-et-Marne	Philippe de Nijs	SOLIHA Grand Paris
Grand Est			Alain Régnier, président	CAL SOLIHA de Meurthe-et-Moselle
			Raymond Weinheimer	CAL SOLIHA de Meurthe-et-Moselle
Nouvelle-Aquitaine	Sylvane Martin-Laval	SOLIHA Charente Deux-Sèvres	Alain Brousse	SOLIHA Terres-Océan
Normandie	Diane Leseigneur	SOLIHA Normandie Seine	Pascal Poirier	SOLIHA AIS Normandie
Occitanie	Catherine Calmet	SOLIHA Méditerranée	Gérard Alazard	SOLIHA Lot
Outre-mer	Jocelyne Barthelemy Julien	SOLIHA AIS Guyane	Mniri Mchami	SOLIHA Mayotte
Pays de la Loire	Mireille Evenot	SOLIHA Pays de la Loire	Jean-Luc Durand	SOLIHA Loire-Atlantique
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Laurence Franceschini	SOLIHA Alpes-Maritimes	Philippe Oliviero	SOLIHA Provence
Collège des directrices et des directeurs				
	Delphine Agier	SOLIHA Rhône et Grand Lyon	Philippe François	SOLIHA Moselle
	Sophie Leroy	SOLIHA Normandie Seine	Jean-Jacques Haffreingue	SOLIHA Provence
	Ariane Treguer	SOLIHA Terres-Océan	Stéphane Le Floch	SOLIHA Alpes-Maritimes
	Maryse Brimont	UT SOLIHA Hauts-de-France	Pierre Casteras	SOLIHA Méditerranée
Membres des SICA HR				
	Pascal Valladont		SOLIHA Doubs, Côte d'Or et Territoire de Belfort	
Membres Associés				
	Philippe Tharrault		SOLIHA Grand Paris	
Personnel de la Fédération				
	Edith Attenhoven	Fédération SOLIHA	Dorine Branget	Fédération SOLIHA

L'ORGANIGRAMME FÉDÉRAL



Direction Générale



Juliette LAGANIER, Directrice générale
M. 06 38 65 60 55 - j.laganier@solihha.fr



Mathieu GARRO, Directeur général adjoint
M. 06 16 23 38 07 - m.garro@solihha.fr



Jocya TELEGONE, Assistante de direction
M. 06 33 55 16 28 - j.telegone@solihha.fr

Secrétariat général



Anne-Catherine FARNAULT, Secrétaire générale
M. 06 08 45 05 86 - F. 01 73 78 46 80 - ac.farnault@solihha.fr



Steeve JEAN-JACQUES, Chargé de mission juridique
M. 06 48 33 98 08 - s.jean-jacques@solihha.fr



Jocya TELEGONE, Assistante de direction
M. 06 33 55 16 28 - F. 01 73 78 46 82 - j.telegone@solihha.fr

SOLIHA Lab



Frédérique DEBRUILLE, Chargée de mission innovation sociale et développement de projet
M. 07 76 54 13 61 - f.debruille@solihha.fr



Seynabou DIOP, Chargée de mission innovation sociale
M. 07 44 53 80 68 - s.diop@solihha.fr

Fonds de dotation



Pierre FERREIRA, Chargé de mission Levée de fonds et mécénat
M. 06 18 47 93 94 - pierre.ferreira@solihha.fr

Logement d'abord



Kamel SENNI, Responsable de pôle, en charge de l'accompagnement et actions sociales
M. 06 45 68 38 92 - k.senni@solihha.fr



Dorine BRANGET, Chargée de mission gestion locative sociale
M. 06 45 09 61 97 - d.branget@solihha.fr



Kalidou DIALLO, Chargé de mission animation de réseau
k.diallo@solihha.fr



Noémie LEPOITTEVIN, Chargée de mission Maîtrise d'ouvrage d'insertion
M. 06 45 08 37 18 - n.lepoittevin@solihha.fr



Claire RAMAZEILLES, Chargée de mission Maîtrise d'ouvrage d'insertion
M. 06 46 06 90 25 - c.ramazeilles@solihha.fr

Vie Associative



Eric MALEVERGNE, Responsable de pôle, en charge de la démarche qualité de services et du bénévolat
M. 06 38 38 76 14 - e.malevergne@solihha.fr

Communication



Thomas BACHELET, Responsable communication
M. 06 60 18 44 36 - t.bachelet@solihha.fr



Aziz SLAITI, Chargé de mission communication
M. 06 80 96 91 15 - a.slaiti@solihha.fr



Elisabeth PIVIN, Content manager
M. 06 38 38 37 18 - e.pivin@solihha.fr

Formation



Caroline BAYIGA, Responsable de pôle
M. 06 01 00 93 16 - c.bayiga@solihha.fr



Noura RIAHI, Assistante de formation
M. 06 31 57 62 16 - n.riahi@solihha.fr

Stratégie et développement



Virginie SCHMIDT, Responsable de pôle
M. 07 77 28 38 05 - v.schmidt@solihha.fr



Edith ALTENHOVEN, Cheffe de projet systèmes d'information et analyse de données
M. 06 38 38 77 35 - e.altenhoven@solihha.fr



Emilie D'ARAQUY, Chargée d'études
M. 07 77 28 75 96 - e.daraquy@solihha.fr



Matthias MARQUAIS, Chargé de mission Outre-mer
M. 06 27 52 14 07 - m.marquais@solihha.fr



Chargé.e de mission analyse et ingénierie financière
En attente de recrutement

Réhabilitation



Aurélien DÉJEAN, Chargé de mission transition énergétique
M. 06 17 50 25 03 - a.dejean@solihha.fr



Julie EUGÉNIE, Chargée de mission personnes âgées - personnes en situation de handicap
M. 06 80 96 90 89 - j.eugenie@solihha.fr



Odran MAURY, Chargé de mission parc locatif et lutte contre l'habitat indigne
M. 06 24 75 22 21 - o.maury@solihha.fr



Maeva NOURY, Chargée de mission copropriétés
M. 06 45 55 93 50 - m.noury@solihha.fr



Kenza HAJJI, Chargée de projet rénovation énergétique
M. 07 83 66 15 92 - k.hajji@solihha.fr

Accédez à

l'annuaire du Mouvement SOLIHA





CONSULTER
LA VERSION DIGITALE
DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Fédération SOLIHA
10 Rue du Plâtre 75004 Paris
01 42 81 97 70
contact@soliha.fr
SOLIHA.fr

FÉDÉRATION
SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT